

ENQUÊTE EXCLUSIVE

QUI SE CACHE DERRIÈRE L'OGRE DES ARDENNES ?

**Origines, réseaux et complicités :
Michel Fourniret n'a jamais été seul.**

> Oli Porri Santoro

Oli Porri Santoro est le seul journaliste à avoir interviewé le tueur en série Michel Fourniret en prison, le 16 janvier 2016. Il collabore depuis avec le fils unique de ce dernier, Selim Fourniret, pour rétablir un certain nombre de faits et contredire les multiples contre-vérités accumulées depuis des années autour du parcours de « l'ogre des Ardennes ». À ce titre, Oli Porri Santoro a eu un accès privilégié à la correspondance de Michel Fourniret qu'enquêteurs et médias ont toujours, depuis le début de l'affaire, présentée comme

un « charabia » teinté d'autosatisfaction... Pourtant, c'est en partant des indications données dans cette correspondance, étayées par l'enquête exclusive qu'il a menée durant quatre mois pour L'Envers des affaires, que notre enquêteur peut nous dévoiler aujourd'hui des pans méconnus du véritable parcours de Fourniret. Des origines de sa folie meurtrière à la nature inouïe du réseau de connexions et de protections dont celui qu'on a pourtant toujours présenté comme un « loup solitaire » a pu profiter pendant des années.

« Fourniret, prédateur solitaire » ?

Depuis l'arrestation de Michel Fourniret par la police belge en 2003, les experts autoproclamés sont légion. Tous se succèdent sur les plateaux de télévision pour débiter des lieux communs calqués sur le dossier d'instruction et les dépêches AFP. Comme si, pour leur accorder votre confiance, il n'y avait d'autre besoin que l'estampille « Vu à la télé » ou le simple fait d'avoir assisté physiquement au procès. Leur donnant l'assurance et la crédibilité pour répéter machinalement ce qu'ils y avaient entendu en tant que simples figurants.

En tête de ce cortège figure évidemment Stéphane Bourgoin, spécialiste ès serial-killer longtemps révéralé avant que son imposture ne soit révélée en 2020, ce qui lui valu le surnom peu amène de « serial-menteur » de la part de Paris-Match. Prenant ses fanfaronnades pour argent comptant, les médias l'ont suivi, faisant endosser à Michel Fourniret l'habit du « loup solitaire », avec un bel angélisme consensuel

Même son de cloche du côté de la rescapée, Dahina Le Guennan : « On a effectivement décrit Michel Fourniret comme un tueur isolé, parce que ça fait joli sur le papier, dit-elle. Moi, je crois que c'est surtout Monique Olivier qui était solitaire, mais pas lui. Tout le long de l'instruction, entre 1984 et 1987, il a été dit que Michel Fourniret faisait plus ou moins partie de la franc-maçonnerie et du Rotary Club », rappelle Dahina Le Guennan, kidnappée le 4 septembre 1982 et violée par « l'ogre des Ardennes ». L'une des rares rescapées de Fourniret ajoute : « Cette proximité, les inspecteurs de la PJ de Versailles me l'ont certifiée. »

Il est avéré que Michel Fourniret a bien été membre du Rotary Club, à l'époque où il habitait dans les Yvelines, entre 1966 et 1982. Un don de 40 000 F, soit environ 13 000 €, lui a même été octroyé par ladite association huppée en échange de la fabrication d'un « banc de finissage de

cordonnier », une machine-outil pour fabriquer des chaussures. Originaire de Sedan, Michel Fourniret – ou « l'Ardennais bouseux », tel qu'il se décrit lui-même – a toujours vécu, dit-on, de petits boulots. Partant de ce principe, comment ce petit travailleur manuel a-t-il pu être amené à côtoyer du « beau monde » ?

Confessions cryptées : charabia... ou mine d'or ?

Pour mémoire, depuis 2003, l'affaire Fourniret éclabousse la France et la Belgique. Le tueur en série Michel Fourniret est enfermé à la prison de la Santé, condamné à la perpétuité incompressible pour une série de rapt, viols et meurtres. Sa femme, Monique Olivier, à la perpétuité accompagnée d'une mesure de sûreté de vingt-huit ans qu'elle purge à Fleury-Mérogis. En dépit de cette mise hors circuit, leurs ombres continuent de planer sur un nombre « incalculable » de meurtres non élucidés, alimentées depuis par de régulières confessions cryptées...

«
**Si je
pouvais
parler, je le
ferais,
Monsieur
le Président.**
»

« Dernièrement, Michel m'a mis sur la voie. Il parle beaucoup, dit Selim Fourniret. Cette impression m'a été confirmée par le greffe du tribunal de grande instance de Paris. En septembre 2020, elle m'a confié qu'il se montrait aujourd'hui plus loquace qu'à l'accoutumée. Dans les lettres qu'il m'envoie, Michel égrène quelques indices. »

Que veut donc dire Michel Fourniret qu'il ne peut énoncer clairement ? Lors du procès de 2008, il déclare, face à la salle d'audience : « Si je pouvais parler, je le ferais, Monsieur le Président. » Une phrase énigmatique, passée inaperçue, mais qui ne manque pas d'interpeller. Des phrases de cet acabit, il y en a pourtant pléthore dans ses courriers à son fils, comme dans les textes qu'il rédige inlassablement dans sa cellule. « Je ne voyais pas l'intérêt de mettre les hommes de troupe au courant de la stratégie de l'état-major », dira aussi l'ogre des Ardennes, depuis le box des accusés. Dans l'urgence, la presse a interprété cette affirmation sibylline comme une périphrase visant à décrire son épouse et complice,

LA TRACE DE L'OGRE





Dahina Le Guennan, à gauche, et Florence Parsy, à droite, deux victimes rescapées du tueur en série à leur arrivée au tribunal de Charleville-Mezieres en mai 2008.

Monique Olivier. Ces déclarations ne serviraient-elles en fait qu'à manipuler enquêteurs et proches de victimes?

Dans sa correspondance avec son fils Selim entre 2014 et 2018, l'assassin-pédophile insiste à plusieurs reprises sur un point en particulier: il y aurait un sens à tous ses écrits, en dépit des apparences. « Au fil des lettres, il s'échine à me faire comprendre, entre les lignes, qu'il a recours à l'emploi d'un langage codifié pour se confesser sur ses crimes, n'étant pas dupe que tout est relu par l'administration pénitentiaire avant d'atterrir entre mes mains », explique Selim Fourniret, dont la collection de manuscrits de

son père se chiffre par centaines. « Oui, Michel s'exprime par énigmes. »

« Il faut être pris pour être appris. »

Une intuition confortée en septembre 2020 par l'adjudant-chef de la Section de recherche de Dijon, en charge de l'enquête qui a admis devant Selim avoir été abusé par l'apparent charabia des lettres du tueur. « C'est en fait une mine d'or. » a-t-il reconnu.

D'ailleurs, l'ogre des Ardennes, dans ses écrits, ne cesse de reprendre à son compte et de placer en exergue cette phrase lourde de sens: « Si tu veux découvrir ce que tu cherches, tu dois tâcher de lire les signes qu'il y a

LES LETTRES DU TUEUR

COMME, divisé par deux, le nombre VINGT... fait = **DIX!**

Selon Dany - Maîtresse d'école qui, Gedinnnoisa, n'est de vraie compétence que pour chercher des noies!

Moi, Chantal-De-Pussy: J'affirme, avec malice! ..

Qui ajouter dix à ... dix: Donnant le nombre **VINGT**,

Nombre qui totalise "DOIGTS-DE-PIEDS-DOIGTS-DE-MAINS"! Tant chez Pa g'ent primate que mammifères humains:

Poursuivre des études: Pour une **DAME** = Oncques m'est v'ain!

AU POINT: Au point qu'au tableau-noir qu'est "LE-COURS-DE-LA-VIE":

Qui titube... d'avoir bu quelques litres de rouge - Sans lesquels r'averniers paraissent... "peu-r'avis"

Rend **VIDLET** son conjoint. Lors = Pour ne plus qu'il bouge...
 Mon brave petit m'as - borné.
 Pour 2'heure... **Tout Rouge. Congestionné!**

Au point d'être tenté de... **POUSSER NIHO CLAMEURS**:
 V'ian! Grand coup de fourchette (multiples, l'âme blanche)
 On paracheve la chose - Traitement de faveur.

Le latin? Superflu! Sound, entre quatre planches: ..
 L'époux auprès duquel j'irai me prosterner... ..

Le temps de déposer... De bois: quelques rameaux.
LAS:
 Las, La Rue du DESTIN chatia certains "Chameaux":
BOOMERANG!

- Plus rond que "queue-de-pelle": j'en ai un coup dans l'nez.
 Pardonne à ton Daniel, ma Chantal abhorrée.
 Euh...
 j'endurçai de mon mieux le voeu pieux du curé:

- Trucide-moi cette chrétienne: Depuis que c'est choriste?
 L'effet d'ses bougléments fait se calter le **CHRIST!**

Pour la forme, j'protetai: - Mon prochain...-l'trucider?
 Les dix commandements...
 - Mission...**EVANGELIQUE**,

Las, mon père Daniel, que... détruire un espic;
 Un moulin à bla-bla. Bonne qu'à nous emmerder!

COMME tu s'as à dire **ORDINAIRE**... ..

... Bannés à l'égypte buccale,
 Ne peuvent attendre les molènes... ..

... de ton épouse: Mamie Chantal... ..

... de même qu'abyssal: fiant avec
 que spéculogues choronnés... ..

... Fait dire - **forcés... d'abandonner!**

Et bien: Aimi soit-il !!! Amen!

-OUF!

Se fait exhalés Jo: **SAUVÉ!** in extremis!

OUAHHH!

Pour m'arrêter? Les preuves manquent à la Police!

Super nouvelle, mon plan' Daniel:
 "empete... .."

- **COMME** tu gens à **GRASSE**-tête, du monde scientifique,
 s'avant genre "TOURNESOL", sont bannés-de-SAVOIRS:

"X" tristota Hautim, face à son auditoire
 Avant de pontifier: - La **SCIENCE MATHÉMATIQUE**...

Brouette, dans la salle. Dis qu'il n'agit de science,
 ton plus de politique? Subjugué, et assistance!

La salle? combat **EN-LIESE!** Fautants, et strapontins!
GEMISSENT! Dame: Sont fibriles milliers de pupolins!

Echanger au présent - sauf pour gesticuler -
 X tangas ? assistance: - **avant j'cause? Vans la bouche!**

N'osent plus piper mot - fanfanone, élan, comméden.
 Les messieurs étiqués des ides. Mod'asse présent à la P'ou!
 Se font "constitutions", les "révisions-verbales!"

Miracle! S'extasient d'après de Dame Chantal:
 Autant dans **CASAPOURD**... y'fess... Si-bien-comme
 Autant 355" recitasse... mentent à mon **CLAMEURS!**

Sur le plan du marché: S'avant pour des franges
 que maîtres d'acrombie... ..
 - Sur... **ENTRATIONS** ! **HORNES!** -
 - De... **cent vendables de poisson!**

Euh, nous tournant fe des, une crue dans chaque main:
 Couvrit le tableau noir de bucs indéchiffrables.

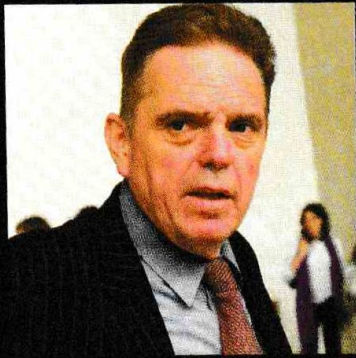
Ne retins de tousser. Tousser 2 qu'ins convenable.

Pare encore que au logis mes débriés pulmonaires
 Constellent, en fond de-teur, le faciès de M'émère.

Si gesticule ainsi un... **ETERNEL GAMIN**... ..
 auteur: **SIMON OLIVIER**

Les lettres de Michel Fourniret, représentent une source d'information considérable pour Oli Porri Santoro, l'une des rares personnes à avoir eu un accès privilégié à la correspondance du tueur.

4 MARS 2021



3 questions à Jean-Luc Ployé, expert psychologue de Michel Fourniret de 2005 à 2018

Dans ses lettres exclusivement réservées à son fils Selim, Michel Fourniret semble recourir à l'emploi d'un langage codifié à dessein de se confesser. Cela vous semble-t-il probable ?

J.-L. P : Cette hypothèse n'est pas à exclure ! En 1986, lorsqu'il passe ce fameux pacte avec Monique Olivier, c'est déjà du langage codé. Il a toujours procédé ainsi, et essentiellement de façon intrafamiliale. Cependant avec lui, pour qu'il y ait un langage codé, il faut qu'il y ait une réciprocité dans l'interprétation. Un pacte codé ! Par exemple, lorsqu'il évoque les jeunes filles vierges avec Monique Olivier, il écrit « MSP » pour « membrane sur pattes ». Monique Olivier a adhéré à tout cela très rapidement. Son quotient intellectuel est supérieur de 3 points à celui de Fourniret. Sur les conseils de son avocat, elle tente actuellement de s'humaniser aux yeux du grand public. Ça a marché ! Elle pense réussir à ne pas terminer sa vie en prison...

Quel regard portez-vous sur les écrits de l'ogre des Ardennes, de manière globale ?

J.-L. P : Michel Fourniret possède deux types de langage codé. Pour deviner ce qu'il dit, il faut lire entre les lignes. Sur le plan purement littéraire, cela peut paraître un fatras verbal. Pour comprendre, il faut d'abord effectuer un tri. Avec lui, on n'est plus dans le domaine de la communication classique. Ce sont des mots, dont lui seul possède la signification. Il m'a d'ailleurs expliqué avoir revisité toute la littérature française, notamment *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier. À noter que Michel Fourniret s'exprime également par le biais du langage codé pictural. Il dessine.

Vous qui avez expertisé Marc Dutroux, Pierre Chanal, Francis Heaulmes ou encore Nordahl Lelandais, pensez-vous que Michel Fourniret sorte du lot ?

J.-L. P : Les Américains peuvent nous l'envier ! Fourniret est, selon moi, le tueur en série le plus abouti, et le plus organisé dans la perversion. Cet homme ne respire pas le même oxygène que nous !

dans les choses. La terre est immense, mais il y a des liens entre les choses. »

Une sentence empruntée à son auteur fétiche, lui aussi originaire des Ardennes, André Dhôtel, extraite de son livre *Le Pays où l'on n'arrive jamais*. Dans la même optique, le tueur en série martèle sans relâche, tout au long de sa correspondance avec Selim : « Depuis la nuit des temps, Dame Nature ne fit, ne fait jamais rien sans raison. » Désirant manifestement faire comprendre à son fils qu'il n'écrit pas pour ne rien dire, Michel Fourniret

va jusqu'à coucher sur le papier, noir sur blanc, ce qui suit : « Pour qu'en ton cerveau de lecteur se produise enfin le déclic ! » À cela, il ajoute : « Il faut être pris pour être appris. » Comprenez : j'ai été attrapé, maintenant il faut que tu comprennes. » Mais quoi ?

Après s'être servi de Selim maintes fois comme d'un vulgaire appât, lorsque la vue du bébé installé dans son petit siège, dans la camionnette de Fourniret, rassurait ses jeunes proies, son père veut faire comprendre quelque chose à Selim.

PRÉDATEUR SOLITAIRE OU POURVOYEUR DE RÉSEAUX ?

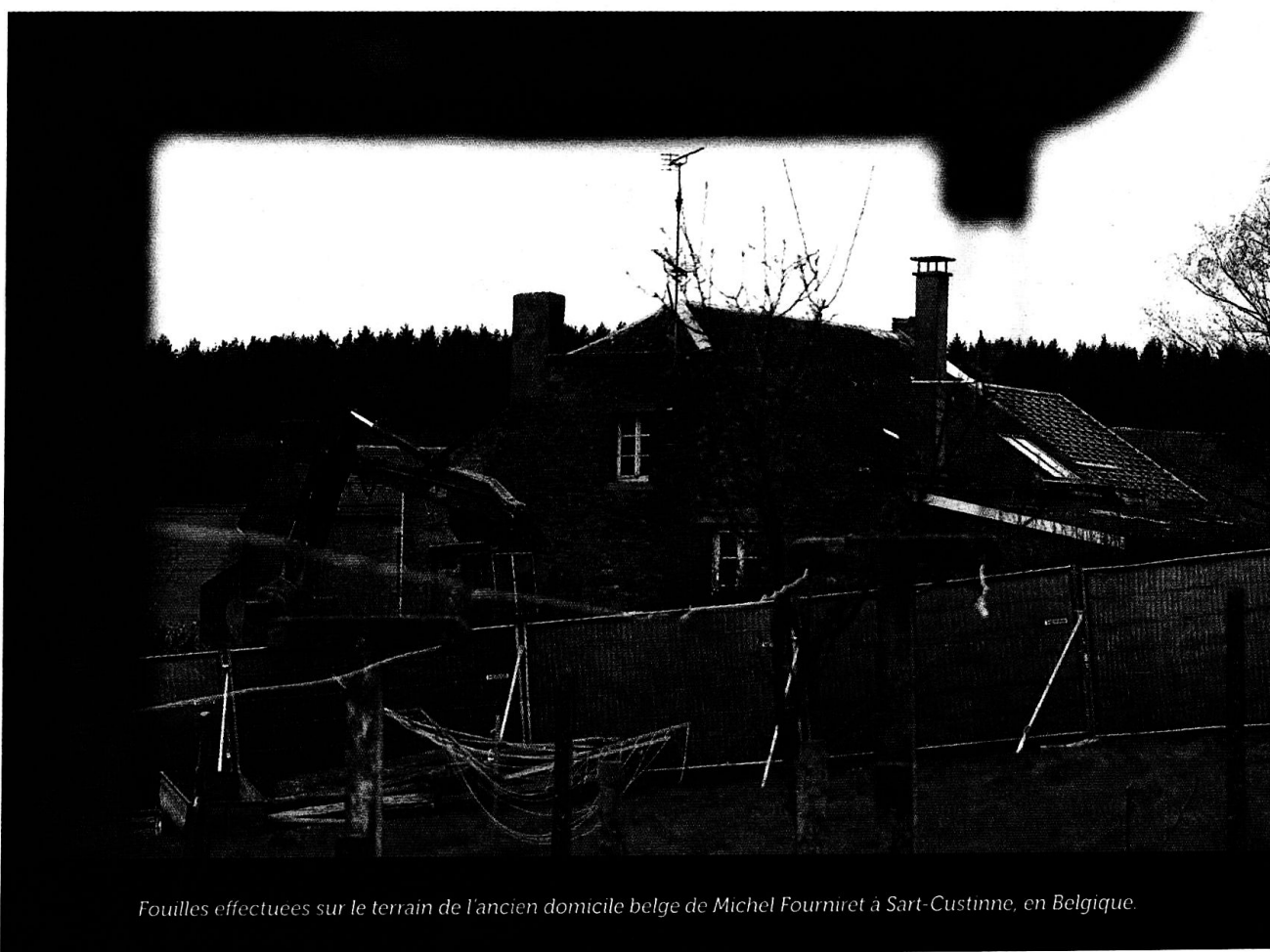
Dans une lettre en date du jeudi 30 octobre 2014, à laquelle la Justice n'a jamais eu accès, Michel Fourniret se vante auprès de Selim d'avoir fait d'« amples provisions pour des centaines d'années », voire « un siècle ».

Dans l'hypothèse où Michel Fourniret aurait amassé de l'argent en paiement de basses œuvres commanditées par d'autres, qu'est-il advenu de la supposée fortune dont il se targue ? Tous les biens immobiliers de l'ogre des Ardennes ont été saisis par la Justice.

A l'issue de son procès de 2008, Fourniret a été condamné à verser 1 039 740 € de dommages et intérêts aux familles de ses victimes. Sur cette

somme, seuls 49 638 € ont été versés jusqu'en 2014. Michel Fourniret perçoit une pension de retraite mensuelle de 600 €, et qu'il possède un livret d'épargne sur lequel sommeillent 3 518 €. Pourtant, si tous ses biens ont été saisis, Michel Fourniret continue pourtant de percevoir de l'argent, qu'il détourne impunément sous forme de mandats postaux.

« Entre 2014 et 2018, Michel m'a envoyé des chèques de nombreux chèques, pour environ 2 000 € au total, révèle Selim. Il fait ça uniquement pour ne pas avoir à payer sa dette vis-à-vis de l'État, pas pour mon bien. Et ils le laissent faire ! Du coup, je lui ai renvoyé son dernier chèque que j'avais barré, avec l'adresse des Restos du cœur ».



Fouilles effectuées sur le terrain de l'ancien domicile belge de Michel Fourniret à Sart-Custinne, en Belgique.

Cette information est corroborée par la fiche pénitentiaire de Michel Fourniret, qu'il nous a lui-même transmise. « Bien que le souhait de sa famille soit de garder ses distances avec lui, Monsieur Michel Fourniret tente malgré tout d'entrer en contact avec eux, notamment de manière financière. Il envoie des mandats à son fils, tente d'en envoyer à son ex-femme, et à son frère. Ces mandats reviennent. », y lit-on.

Le magot de Fourniret : une double origine ?

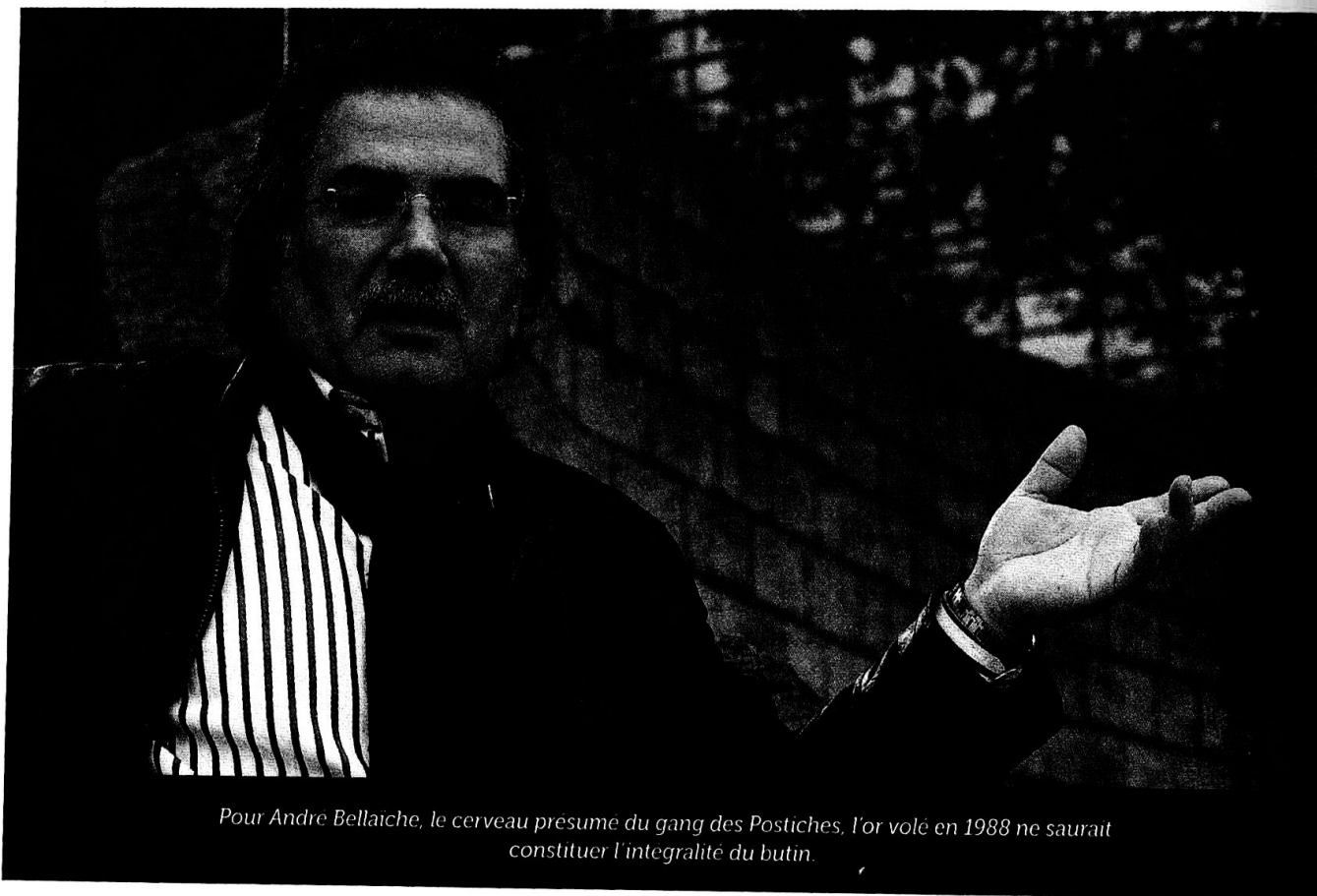
Le 21 février 2014, alors qu'il vient de renouer contact avec Selim, Michel Fourniret lui confie justement (en lettres capitales et en gras) : « Je devrais me séparer d'un trésor. Trésor sans nom à faire crever d'envie tous les banquiers de la planète. Message terminé. » S'agit-il des restes du trésor du gang des Postiches, ou d'un autre trésor, amassé... autrement ?

Après sa libération de Fleury-Mérogis où il a purgé une peine pour tentative d'enlèvement et

agression, Michel Fourniret réussit l'exploit de faire main basse, dans la nuit du 12 avril 1988, sur une partie du trésor de guerre du gang des Postiches, connu pour avoir écumé les banques du pourtour du Bassin parisien dans les années 1980. Sur les

« Je devrais me
séparer d'un trésor.
Trésor sans nom
à faire crever d'envie
tous les banquiers
de la planète. »

indications de son ex-compagnon de cellule, le braqueur Jean-Pierre Hellegouarch dit « le Breton », le « fossoyeur des Ardennes » déterre alors un cercueil gisant dans un cimetière de Fontenay-en-Parisis, dans le département du Val-d'Oise. À l'intérieur ? « Deux bonnes pesées, pour être exact », nous confiera en prison Michel Fourniret.



Pour Andre Bellaïche, le cerveau présumé du gang des Postiches, l'or volé en 1988 ne saurait constituer l'intégralité du butin.

RAISON ESSENTIELLE :

C'est à toi, Sélim. Et à Toi SEUL!
qu'il appartient d'en décider.

Sachant que : A réception,

se trouvera bien incapable de réprimer les effets d'une triple offensive :

MACHOIRES - SOUDÉES !

TRIPES - NOUÉES !

CASCADE DE LARMES, coté mirettes !

Bonjour, les ... Reniflements . L'Emotion . Le Bonheur .
La FIERTÉ !

RAISON SUBSIDIAIRE :

je devrais me séparer, via ces deux documents venus "plis-en-trois" ...

D'UN TRESOR

Trésor SANS NOM ! A faire crever d'envie tous les Banquiers de la planète !

Message terminé .
Michel.

Anne, ta demi-sœur, et Jérôme DADIE, mon compagnon
(ou mari ?) sont parents d'un petit Jean-Mi et
d'une petite Floa - Tu rêves . Inévitablement
ou arrive au au cœur de l'adolescence .

P.S :

se mimant lui-même en train de soulever deux lourdes hottes pleines d'or. La presse a fait état de 34 lingots d'or, de 6 000 pièces d'or et de 80 kg de bijoux.

« S'il y a une chose que je regrette amèrement, c'est d'avoir tué Farida. »

Pour s'approprier le butin, cette nuit-là, Fourniret enfonce sa baïonnette dans le flanc de Farida Hammiche, la compagne du « Breton ». Il lui avait promis de partager avec elle ! Son corps n'a jamais été retrouvé. Une trahison surprenante que Jean-Pierre Hellegouarch n'a pas vu venir, lui qui, en prison, surnommait Fourniret son « toutou », sous-estimant manifestement sa dangerosité, selon le récit fait par une gendarme à Dahina Le Guennan, à l'issue de son audition. Erreur fatale. « L'amitié est une chose, les intérêts en sont une autre », se justifiera Michel Fourniret.

À noter que le fait d'avoir bafoué l'honneur d'un bandit constitue aujourd'hui le seul et unique regret de Michel Fourniret dans sa « carrière », malgré son effrayant palmarès d'exécutions de petites filles. « Oui, « s'il y a une chose que je regrette amèrement, c'est d'avoir tué Farida, nous confiera-t-il en prison, l'air pour le coup vraiment affecté. Jamais je n'aurais dû, ne serait-ce que par respect pour Hellegouarch... que j'apprécie énormément. » Un chic type, vraiment. »

Pour André Bellaïche, le cerveau présumé du gang des Postiches, l'or volé en 1988 ne saurait constituer l'intégralité du butin, ni justifier le futur achat d'un château (celui de Sautou). Questionné sur le sujet, le 8 décembre 2014, le truand minimise la quantité d'or dérobée par Michel Fourniret qui relève, à l'écouter, de l'ordre du fantasme : « C'est ça, le trésor du gang des Postiches, à ton avis ? Bah ! Il devait être bien triste ce gang, alors ! », plaisante-t-il.

En prison, Michel Fourniret nous confiera avoir, à ce moment-là, multiplié les allers-retours à Bruxelles en vue d'échanger l'or des Postiches contre du cash. « J'ai échangé tous les lingots d'or contre de l'argent, à Bruxelles, auprès d'un type nommé Hermann, nous dira-t-il, avant de jurer : "Il n'en reste rien." »

Ironie du sort, la conviction de l'ancien gangster est confortée par le gendarme actuellement en charge de l'enquête sur Michel Fourniret. Son fils Selim nous confie : « J'ai été entendu en septembre 2020 par la Section de recherche de Dijon. Selon eux, Michel a bien bénéficié d'une grosse source d'argent, autre que celle volée au gang des Postiches, et qui demeure encore aujourd'hui non identifiée. »

Dans une lettre du 9 mai 2014, Fourniret se vante à nouveau auprès de son fils de ne plus avoir besoin de travailler pour vivre grâce à ceux qu'il présente comme ses « contacts haut placés ». Il écrit à ce propos en caractères rouges la note suivante : « Avoir le bras long dispense de serrer les boulons à la chaîne, tel Charlot dans Les Temps modernes. » Mais de qui parle-t-il, lui qui est supposé n'avoir aucun ami, et encore moins de relations ?

« Avoir le bras long dispense de serrer les boulons à la chaîne, tel Charlot dans Les Temps modernes. »

Selon ses proches, Michel Fourniret ment. Il n'aurait jamais pu dilapider tout son argent, tant il faisait preuve d'une pingrerie extrême. Sa devise devant l'Éternel, martelée dans ses lettres : « Le premier argent gagné, c'est celui qu'on ne dépense pas. » « Il était très économe, confirme Selim Fourniret. Nous faisons de temps en temps des sorties au restaurant, ou autre. Mais c'était très rare. On vivait simplement. Du coup, à la maison, l'argent s'accumulait... À la maison, il y avait beaucoup d'armes à feu, mais il y avait surtout énormément d'argent. »

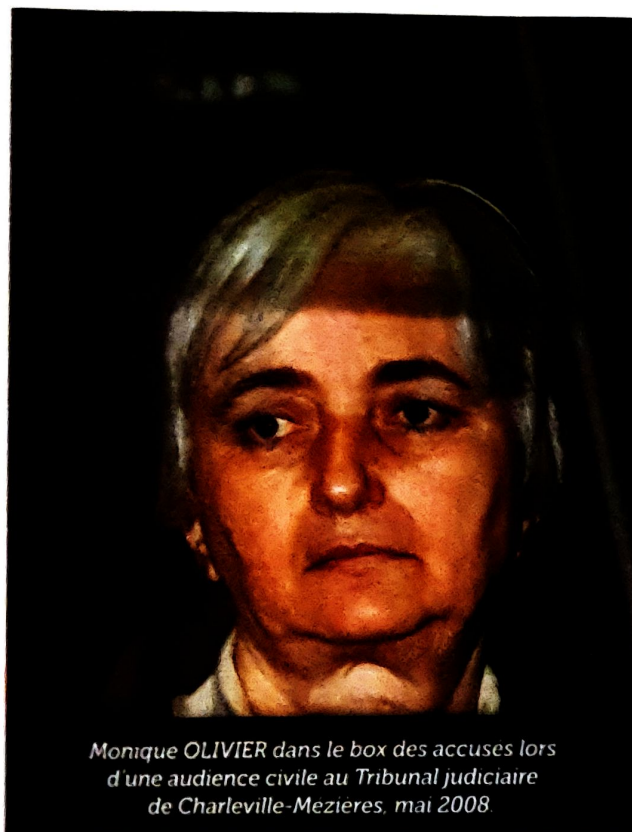
L'ogre, l'orgie, et les trente petits diabolotins

Alors, butin des Postiches mis à part, d'où pouvait provenir tout cet argent? Une piste nous est donnée dans une lettre à son fils datée du 24 janvier 2014. Michel Fourniret décrit la mise en vente d'un être humain sur le marché pour les besoins d'un « festin », mettant le mot « vendue » entre crochets: « Comme ne saurait suffire au Maître des Enfers de, afin de nourrir – voraces – ses diabolotins toute âme à lui “vendue”, dont ils feront festin... »

« Comme ne saurait suffire au Maître des Enfers de, afin de nourrir – voraces – ses diabolotins toute âme à lui “vendue”, dont ils feront festin... »

Avec des termes empruntés à l'univers culinaire, et dans son inimitable style « poético-codé », le tueur décrit un peu plus loin une scène qui évoque le cannibalisme, et qui n'est pas sans rappeler l'horreur des faits décrits dans la synthèse des procès-verbaux d'audition réalisés dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Dutroux. « Braves petits diabolotins s'en vinrent, comme chaque semaine, relater à papa: nous trente, à perdre haleine, nous bouffâmes du curé! Croquâmes de la bonne sœur. Croquâtes? Pas tout à fait. Grâce à tes bonnes idées appliquées à la lettre, nous fîmes tout faisander. Du coup. Furent superflus labeur sans fin de dépeçage et longues déglutitions. Fondant! Foin de mâchage! »

Faut-il prendre Michel Fourniret au mot? Il est vrai qu'on cherche encore aujourd'hui les dépouilles de certaines de ses victimes. Il a aussi été avéré qu'avant d'ensevelir le corps sans vie d'Elizabeth Brichet, douze ans à l'époque des faits, dans une tranchée de 3 mètres dans le parc du château du Sautou, Michel Fourniret aurait d'abord entreposé



Monique OLIVIER dans le box des accusés lors d'une audience civile au Tribunal judiciaire de Charleville-Mezières, mai 2008.

son corps quelques jours dans un congélateur. Et qui sont ces trente « diabolotins » et ce « curé », dont il est fait mention ici? Certains y verront une forme de poésie surannée émanant d'un esprit pervers, d'autres pas. Les choses seraient simples si – comme l'ont pensé bien longtemps les enquêteurs – les assertions de Fourniret étaient juste délirantes?

Violateur impuissant, rabatteur en puissance?

Plus déroutant encore, le 23 février 2015, Michel Fourniret transmet à son fils Selim une copie de la note de synthèse rédigée par la psychologue du parcours d'exécution de la peine (PEP) de la maison centrale d'Ensisheim, où il est alors incarcéré. À ce document officiel de deux pages est jointe une note manuscrite, signée de la main de Michel Fourniret, et disant ceci: « Voici fiston de quoi répondre aux quelques interrogations que tu évoques dans ta dernière lettre. » Voici ce que contient ce document sur lequel Michel Fourniret désire attirer l'attention de son fils: « Il reconnaît les faits de meurtres, mais pas de viols », y lit-on en substance, sous la plume de la psychologue.

« Lors de notre visite en prison, le 16 janvier 2016, Michel s'est mimé en train d'étrangler un frêle cou invisible de ses grosses mains, jusqu'au clac final », détaille Selim Fourniret. « Au-delà de ça, il a surtout redoublé d'efforts pour nous faire comprendre, entre les lignes, qu'il était un assassin, mais en aucun cas un violeur. Pour cela, il n'a pas hésité à faire valoir son impuissance, sans rougir. »

« Il reconnaît les faits de meurtres, mais pas de viols. »

En effet, il est avéré que Michel Fourniret souffrait, du temps où il était libre, de pannes sexuelles dues à des troubles érectiles. « Je n'ai jamais dénié personne », a-t-il martelé face à nous, ce fameux 16 janvier 2016. Derrière ses airs supérieurs se cache probablement là son plus grand complexe.

Cette incohérence au sujet des viols que la Justice lui impute, cette incapacité devant l'érection, Michel Fourniret l'avait déjà détaillée dans un courrier à l'attention de Selim, daté du 27 juin 2014: « T'es désarmé. Foin d'érection. Effondrement psychologique, carence morphologique. Panique! Tu dois d'urgence te dégager, échapper au regard d'autrui. Dès lors? Tu détruis le témoin oculaire de ton action velléitaire. Tu t'éteindras en monstre, en somme. Sans n'avoir dénié personne. »

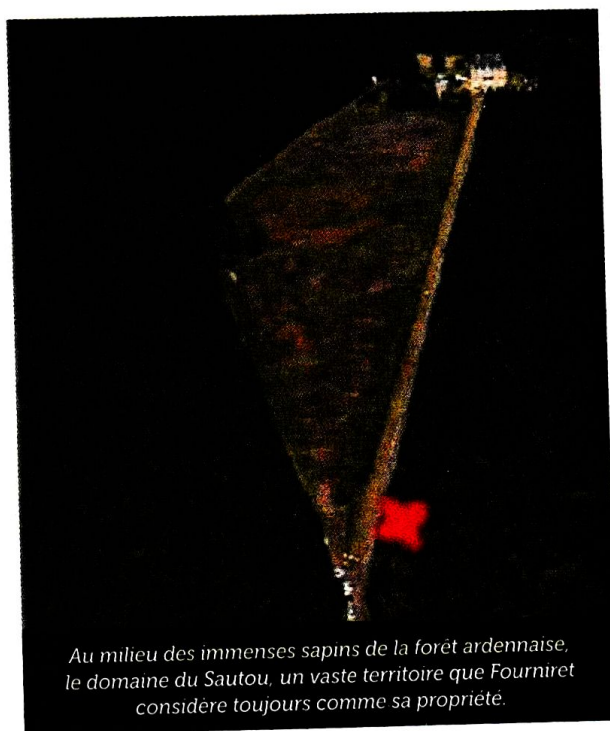
Déjà en 2008, à lecture des faits qui lui sont reprochés par le président de la cour d'assises de Charleville-Mézières – à savoir, « enlèvement, séquestration, viol et tentative d'avoir donné volontairement la mort et d'association de malfaiteurs », Michel Fourniret déclare: « Je reconnais quatre de ces faits. Sommé de s'expliquer, il ajoute: « Je ne reconnais ni la tentative de viol, ni le viol. »

Une question de bon sens s'impose: pourquoi un homme impuissant kidnapperait-il des petites filles à dessein de les violer s'il est dans l'incapacité physique de le faire? Par frustration? Michel Fourniret a donc réitéré qu'il n'était pas

le violeur des victimes déclarées, mais plutôt un pourvoyeur, doublé d'un fossoyeur. En prison, le 16 janvier 2016, lorsqu'il fait pour la première fois, face à nous, l'aveu net, formel et précis du meurtre de Joanna Parrish, une Britannique de vingt ans, assistante d'anglais dans un lycée d'Auxerre, retrouvée morte, violée et étranglée, le 17 mai 1990, l'ogre des Ardennes ne reconnaît jamais le recours au viol. Il dira: « Oui, j'ai quelque chose à voir dans la mort de Joanna Parrish. » En février 2018, Michel Fourniret réitérera ces aveux face à la juge Sabine Khéris.

Les quatorze salles de bains du château de Fourniret

Intéressons-nous, à présent, au château du Sautou, situé à Donchery, près de Sedan, à un jet de pavé de la frontière belge. En apparence, le criminel sexuel n'était pas homme à se satisfaire du confort minimal. En 1988, Fourniret, Selim et Monique Olivier quittent leur caravane stationnée à Floing sur un terrain qu'ils surnommaient le « jardin d'enfants » et se paient ce luxueux manoir isolé du XIX^e siècle, à la façade ocre, haute de trois étages, flanquée de deux tourelles. Le tout, cerné d'une quinzaine d'hectares d'un terrain taillé en forme de triangle



Au milieu des immenses sapins de la forêt ardennaise, le domaine du Sautou, un vaste territoire que Fourniret considère toujours comme sa propriété.

équilatéral, au beau milieu de la forêt ardennaise. Pour son acquisition, Michel Fourniret a déboursé pas moins de 1,2 million de francs (183 000 €), versés en liquide à un notaire sedanais. Une acquisition rendue possible, grâce au fabuleux trésor du gang des Postiches? Pour partie, sans doute... Le couple y habitera jusqu'en 1991. Façon de parler...

Nous avons rencontré William M., quarante ans, le fils de Monique Olivier, né d'une précédente union avec André M., un ancien militaire, son premier mari. À propos du château du Sautou, il accepte de prendre la parole pour la première fois. Il en fait une description étonnante qui laisse à penser que l'usage que fit Fourniret du Sautou n'était pas celui qu'on a cru jusqu'à présent.

« Au château du Sautou, j'y ai été deux, trois fois, explique l'autre fils de Monique Olivier. Je n'y ai dormi qu'une nuit. C'était dans la dépendance, placée sur le côté. Avec Fourniret, sa femme et son fils. Ce qui m'a le plus marqué quand j'étais là-bas, c'est le fait d'être limités dans nos mouvements par Fourniret. » Au Sautou, William M. a fait une constatation étonnante, qu'il n'avait encore jamais évoquée: contrairement à tout ce qui a été rapporté, la famille Fourniret n'a jamais réellement habité dans le château aux flèches effilées. « Je ne suis jamais entré à l'intérieur, révèle-t-il, expliquant que Michel Fourniret et sa famille vivaient, en fait, dans le petit pavillon du gardien qui jouxte l'aile droite du château. William précise que son ex-beau-père leur avait formellement interdit tout accès dans le bâtiment principal, notamment « au dernier étage » de l'édifice. « L'accès était bloqué. Il m'avait interdit formellement d'y pénétrer. Tout l'intérieur du château était fermé "pour cause de travaux", soi-disant. Il passait son temps à y "bricoler". Du coup, on vivait tous agglutinés dans la maison du gardien, y compris ma mère, Selim, et Michel Fourniret. »

À quoi bon se payer un château de trois étages pour finalement n'occuper qu'un petit logement de gardien? Au parloir de la prison d'Ensisheim, le 16 janvier 2016, Michel Fourniret nous expliquera:



Le château de Sautou situé à Donchery, près de Sedan, où Fourniret a avoué avoir enterré deux corps.

« Mon but n'a jamais été de devenir un châtelain. Initialement, je devais retaper le Sautou pour augmenter sa valeur à la revente, et toucher un beau pactole. »

Dans une lettre du 24 janvier 2016, digne de Barbe bleue, Michel Fourniret évoque « un escalier secret très peu visible ». Il ajoute: « Incognito, agit et manigance le Diable. » Fait-il allusion ici au dernier étage, interdit à sa famille? Il conclut cette même

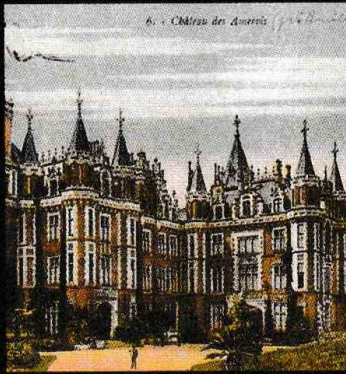
missive par ces mots écrits en rouge, surlignés en rose vif: « Monte-charges et ascenseurs? Réservés au Seigneur! »

« **Incognito,
agit et manigance
le Diable.** »

Mais ce n'est pas tout. Fourniret pense à tout. William

M. raconte: « Pour nous dissuader de pénétrer à l'intérieur du château, Fourniret avait prétexté qu'il y avait une invasion de frelons au dernier étage. Un danger mortel, inventé... Rétrospectivement, quand on sait ce qui a été retrouvé dans les bois qui entourent le parc, on n'ose imaginer ce qu'il faisait là-haut. »

Le 3 février 2004, le château noyé dans la brume est le théâtre de macabres découvertes. Les pelleteuses ont envahi les lieux pour chercher les dépouilles, ensevelies à 3 mètres de profondeur, d'Elizabeth Brichet, douze ans, kidnappée à Saint-Servais, près de Namur, en Belgique, le 20 décembre 1989. Et de Jeanne-Marie Desramault, vingt-deux ans, disparue le 18 mars 1989, à la sortie d'un lycée de Charleville-Mézières.



Un mystérieux « château dans les Ardennes »

Le château des Amerois fait l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage controversé Dossier pédophilie: le scandale de l'affaire Dutroux, signé Jean Nicolas et Frédéric Lavachery, fils du volcanologue Haroun Tazieff. Ce dernier reste persuadé du bien-fondé des témoignages recueillis par les premiers enquêteurs de l'affaire Dutroux, bien que tout ait été prestement enterré lorsque l'enquête fut « reprise en main » par un nouveau juge et de nouveaux enquêteurs. Au reste, le curieux rapprochement spatial et temporel avec le château de Michel Fourniret n'a pas échappé à sa vigilance. « Nous aussi, nous avons été interpellés par la proximité entre les deux châteaux », se souvient Frédéric Lavachery. Et pour cause, dans le dossier Dutroux, il est une autre analogie avec l'affaire Fourniret qu'il convient de citer.

Le 6 juillet 1996, soit deux mois seulement avant l'éclatement de l'affaire Dutroux, les gendarmes Joël Gérard et Théo Vandyck, de la BSR de Bruxelles, recueillent le témoignage de Nathalie Waeterschoot, qui décrit les contours d'un réseau ayant abusé d'elle dans sa prime adolescence. À cette occasion, celle-ci affirme avoir été traînée de force entre 1984 et 1988 « à des partouzes dans des châteaux du Brabant, wallon et flamand ». Parmi eux, elle cite un « château dans les Ardennes », où elle jure avoir entendu d'horribles cris d'enfants dans le parc. S'agissait-il du domaine du Sautou, géré par Michel Fourniret ? Aucune enquête n'a été effectuée à ce sujet. Le dossier Dutroux a été stoppé net pour en exclure tout ce qui aurait permis de remonter jusqu'aux commanditaires de Dutroux.

« Avec le recul, j'ai fini par réaliser ce qu'il y avait sûrement à l'intérieur du château, et qu'on ne pouvait pas voir... Un cimetière hors sol », poursuit William M. « C'était une salle de jeux, si vous voyez ce que je veux dire... Qui sait ce qui me serait arrivé si jamais j'avais découvert son secret?... »

Et pourtant, à la même époque – on rêve! –, le château du Sautou était... surveillé! Au cours du procès de Fourniret en 2008, des agents de la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE) ont reconnu que Fourniret avait été placé par eux sous surveillance, au motif qu'il était suspecté d'être un terroriste. Dans une note rédigée le 1er août 1989 par la Brigade frontalière mobile de la police de l'air et des frontières (PAF), les deux suspects Monique Olivier et Michel Fourniret sont présentés comme des « sympathisants fortunés du groupe dissous Action directe (AD) ». Pour autant, ils ne

seront pas inquiétés par la Justice. « Au procès, ils ont tous été capables de dire qu'ils surveillaient Michel Fourniret au château du Sautou, au point de réussir à compter combien il avait acheté d'œufs et de baguettes de pain, s'insurge Dahina Le Guennan. Par contre, ils n'ont pas été capables de voir qu'il y enterrait deux gamines. »

Dans l'ouvrage Les Fourniret. Meurtres à quatre mains de Jean-Pierre Vergès, on peut lire, noir sur blanc, ce rapport officiel de police: « Des allées et venues ont pu être observées à l'approche du château, et il n'est pas exclu que des personnes y habitent en permanence. Monique Olivier a été vue achetant de la nourriture et différentes boissons alcoolisées en quantité assez importante. »

« De l'alcool? Non, Monique et Michel buvaient du rouge, mais uniquement à table, et encore,

en petite quantité. Lui un peu plus qu'elle, mais ce n'était pas des ivrognes », objecte Selim. Les observations effectuées par la DGSE font plutôt penser à des ravitaillements en vue de la tenue de banquets, impliquant la participation d'invités nombreux. D'où les « allées et venues ». Impossible, donc, de ne pas faire de lien avec l'« orgie » et le « festin » précédemment décrits dans les lettres de l'ogre des Ardennes.

« **Michel Fourniret a construit quatorze salles de bains à l'intérieur du château.** »

À ce sujet, Marie-Noëlle Bouzet, la maman de feu Elizabeth Brichet, porte à notre connaissance un autre fait méconnu du grand public, et jusqu'à présent négligé : « À la lecture du dossier d'instruction, il apparaît que « Michel Fourniret a construit quatorze salles de bains à l'intérieur du château », nous assure-t-elle. Une information surréaliste confirmée également de son côté par Dahina Le Guennan, la rescapée.

Étonnant. Quatorze salles de bains dans un château inoccupé ?

Pour ne pas attirer l'attention, Michel Fourniret, on le sait, était capable de bricoler les canalisations de façon à gruger la Compagnie générale des eaux. « Il s'en était vanté devant moi, témoigne à nouveau son beau-fils William M. Il en était très fier. »

En 2005, le tribunal correctionnel de Dinant l'a d'ailleurs épinglé pour sa surconsommation, tout à fait anormale, d'eau et d'électricité. Entre 1998 et 2003, soit en cinq ans, il aurait consommé à lui seul l'équivalent de vingt ans de consommation moyenne pour un couple, dans la petite maison qu'il possédait en Belgique, à Sart-Custinne. Comment expliquer cette surconsommation d'eau ? L'enquête n'a pu l'établir, pas plus que la destination des 750 kilos de sel de déneigement qu'il y avait entreposé. Fortement corrosif, ce sel peut servir à dissoudre un corps, selon les policiers

belges. Pour résumer, Michel Fourniret s'est payé un château avec on ne sait pas trop quel argent. Il en a banni l'accès, mais y a aménagé quatorze salles de bains.

Pour n'occuper finalement que la maisonnette du gardien... A quoi, à qui pouvait bien servir ce château ?

Des indices troublants Une énigme qui pointe vers un autre lieu, étrangement proche et non moins dérangerant.

Trente-six kilomètres d'écart entre Dutroux et Fourniret ?

Trente-six petits kilomètres. C'est la distance qui sépare par-delà la frontière belge le château de Michel Fourniret du château des Amerois, lieu qui, selon plusieurs témoignages concordants dans l'affaire Dutroux, était « un lieu où des sacrifices d'enfants se seraient produits » Marc Dutroux a récemment déclaré aux experts psychiatres que l'enlèvement de ses victimes était « exécuté sur ordre de commanditaires qu'il ne peut dénoncer ». Déjà en 1996, suite à un reportage relatant les arrestations de l'affaire Dutroux, plusieurs témoins ont déclaré avoir été enrôlés dans un réseau de prostitution à caractère pédophile où la torture et l'assassinat étaient la règle. Ils sont nombreux à désigner Marc Dutroux et l'homme d'affaires Michel Nihoul*, l'un comme l'exécutant, l'autre comme le commanditaire.

« **L'enlèvement de ses victimes était exécuté sur ordre de commanditaires qu'il ne peut dénoncer.** »

Des allégations on ne peut plus claires sur le château des Amerois figurent dans les PV du dossier Dutroux. Un document de 1 235 pages. L'ex-gendarme René Mignon, aujourd'hui décédé, mentionne ainsi des « sacrifices d'enfants

* Michel Nihoul a finalement été acquitté concernant ces faits précis.



au château des Amerois [...] propriété de la famille Solvay » (il s'agit d'une des plus grandes familles industrielles d'Europe, fondatrice d'une multinationale chimique basée en Belgique).

Coincidence? Deux châteaux distants de 30 km, l'un appartenant à Fourniret et l'autre au cœur du dossier Dutroux. Se pourrait-il que deux des plus grands scandales pédocriminels du XX^e siècle se soient joués au même moment, à seulement 30 km de distance à vol d'oiseau, et qu'ils n'aient strictement rien à voir l'un avec l'autre?

Message macabre de Fourniret au procureur de l'affaire Dutroux

Le 1^{er} mars 2002, Michel Bourlet, procureur du roi à Neufchâteau de 1984 à 2007, en charge de l'affaire Dutroux, reçoit un appel téléphonique inattendu: au bord d'une rivière, sous des sapins, en contrebas de l'ancien moulin situé à Nolleaux où habite le magistrat, gisent les ossements et les vêtements d'une petite fille de treize ans: Mananya Thumpong, disparue presque un an plus tôt à Sedan, en France, et assassinée par... Michel Fourniret.

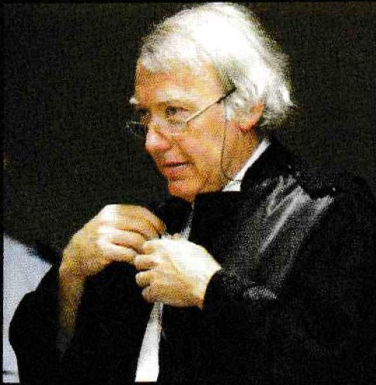
« De là à imaginer que Fourniret est protégé, parce qu'en lien avec l'affaire Dutroux, il n'y a... qu'un pas. »

À ce moment-là, Fourniret est « censé » être inconnu des services de police belge. Ce n'est qu'en 2003, après son arrestation, que le procureur Bourlet découvrira qu'en réalité le tueur en série avait déjà été interpellé le 19 avril 2001 à Rochefort pour avoir abordé une jeune cycliste, soit quinze jours avant l'enlèvement de Mananya. M. Bourlet apprendra également qu'en février 2000 le parquet de Dinant possédait la description du véhicule et le signalement précis d'un homme qui avait agressé une adolescente de quatorze ans en gare de Gedinne.

Ça commence à faire beaucoup de « coïncidences », non? Mais n'allons pas trop vite en besogne. De là à imaginer que Fourniret est « protégé », parce qu'en lien avec l'affaire Dutroux, il n'y a... qu'un pas. Tentons de le franchir.

Deux des victimes de Fourniret ont été retrouvées en Belgique et leurs dossiers étaient censés être instruits à Neufchâteau. Il y a d'abord eu Céline Saison, dont le cadavre a été retrouvé le 22 juillet 2000 dans un bois à Sugny, deux mois après

4 MARS 2021



UNE VICTIME DE FOURNIRET DANS LE JARDIN DU PROCUREUR DE L'AFFAIRE DUTROUX.

Entretien: MICHEL BOURLET/OLI PORRI SANTORO

Michel Bourlet: Mananya Thumpong, treize ans, disparaît le 5 mai 2001, à Sedan. Quelques mois plus tard, un promeneur découvre les restes de l'adolescente dans un bois qui se situe juste derrière ma propriété. À ce moment-là, je partais à une réunion au parquet général. Là, un de mes substituts me téléphone, et me dit: « Monsieur le procureur, on vient de retrouver un cadavre dans votre jardin. » S'agissait-il d'un coup de pression, d'un message dans le cadre de l'affaire Dutroux? Je n'en sais rien. C'est un honneur dont je me serais bien passé... Le fait est que je n'ai jamais eu l'occasion de m'entretenir avec Michel Fourniret. À l'inverse, mes enquêteurs ont pu l'entendre, à la grande colère du parquet de Dinant, en Belgique. En avril 1996, peu avant l'affaire Dutroux, moi, j'ai arrêté Fourniret pour une histoire de pistolet Manurhin! Il avait essayé de vendre une arme à feu au directeur d'un cirque, à Libramont. Le type s'est fâché, et n'avait pas voulu l'acheter. Alors, Fourniret l'a coincé avec sa voiture. Puis les flics sont arrivés. C'était l'une des armes volées à la Police aux frontières (PAF) de Givet. Alors, qu'on ne me dise pas que les autorités françaises ne savaient pas que Fourniret habitait à Sart-Custinne! C'est faux. Dans le cadre de cette affaire d'arme à feu, mon homologue de Charleville-Mézières est venu en Belgique, accompagné de ses hommes. Il a interrogé Fourniret et a même fait une perquisition de sa maison à Sart-Custinne. Les collègues de Dinant ne voulaient pas qu'on l'entende. Au nom de quoi? Je vous le demande! Vous voyez l'ambiance? Exécration!

Une fois que Fourniret a été mis hors d'état de nuire, j'ai appris que déjà, à Bruxelles, il y avait eu une tentative d'agression avec un pistolet Manurhin sur une jeune infirmière de l'hôpital Érasme. Je ne sais pas ce qu'on a fait de ces dossiers-là... Celui qui ne se penche pas pour ramasser quelque chose, il ne trouve rien! Il y a eu une enquête éclair. Aussi bien au parquet général de Reims que celui de Liège, on ne voulait pas la mise en cause des services de police. Avec le recul, je suis persuadé que l'insistance de ma procureure générale pour nous dessaisir, le juge Jean-Marc Connerotte et moi, des dossiers Céline Saison et Mananya Thumpong, c'était pour cette raison. Un absolu silence a été imposé à mon collègue de Dinant.

Il y a eu des dysfonctionnements énormes dans l'affaire Dutroux. Mais dans l'affaire Fourniret, c'est la même chose...

Y a-t-il un individu de la trempe de Michel Nihoul dans l'affaire Fourniret? Je n'en sais rien. Quand Michel Fourniret a été arrêté en juin 2003, on a bataillé plusieurs mois pour obtenir des informations légitimes qu'on ne nous a jamais transmises... J'ai été subitement dessaisi. Il y a des choses que je connais, et que je ne peux pas dire. Pourquoi le juge Connerotte a-t-il été écarté de Fourniret? Tous les indices me donnent à penser que... Je ne vois pas pourquoi les inspecteurs généraux ont mis une telle insistance pour que je sois empêché de connaître les éléments matériels qui m'étaient indispensables pour déterminer les assassinats... Je ne sais pas comment réagirait le procureur en charge de l'affaire Mouzin s'il le savait...

son enlèvement à Charleville-Mézières. Puis, on vient de le voir, le 1^{er} mars 2002, les ossements de Mananya Thumpong, disparue le 5 mai 2001 à Sedan, découverts à Nollevaux, en bas de la maison du procureur Bourlet.

Or le juge d'instruction de Neufchâteau désigné pour prendre ces deux dossiers n'est pas un inconnu... C'est même une célébrité en Belgique: Jean-Marc Connerotte est le juge qui a été « très rapidement » dessaisi du dossier Dutroux, lorsque dans ses PV d'enquête on vit apparaître des noms du Gotha belge, participant à des parties fines pédocriminelles organisées par Nihoul, pour lesquelles Dutroux jouait le rôle de « fournisseur de chair fraîche ».

Sèchement remercié par le royaume de Belgique que l'affaire Dutroux fait trembler sur ses bases, le juge Connerotte est soutenu par la population. La Marche Blanche réunit plus de 300 000 personnes dans les rues de Bruxelles pour qu'on protège les enfants et qu'on établisse la vérité dans l'affaire Dutroux. Viré de l'enquête, Connerotte est resté juge à Neufchâteau. Tout naturellement, après l'arrestation de Fourniret, ce sont donc lui et ses enquêteurs qui doivent être en charge des dossiers Céline Saison et Mananya Thumpong. Ils ont l'intention d'aller perquisitionner chez Fourniret, mais voilà: cet acte d'instruction leur échappe. Il est finalement confié au juge d'instruction de Dinant Bernard Claude, et ce dernier refuse tout de go que le juge Connerotte enquête! Il devient à partir de là – comme dans l'affaire Dutroux – un simple spectateur, découvrant dans la presse les évolutions d'une enquête dont il aurait dû être saisi... Que craignait-on que Connerotte découvre encore, et qu'il faille encore taire?

Elizabeth Brichet : une autre passerelle avec l'affaire Dutroux ?

Le 20 décembre 1989 la petite Elizabeth Brichet, douze ans, disparaît à Namur après avoir passé l'après-midi chez Vanessa Geluck, sa meilleure amie (et cousine de l'auteur de la série de bande dessinée *Le Chat*, Philippe Geluck) Sa maman, Marie-Noëlle Bouzet, ne la verra jamais rentrer

AIDEZ NOUS A RETROUVER

ELIZABETH



*Née le 30-08-77 - DISPARUE le 20-12-89 à Namur Belgique -
Taille 1,53m - Yeux bleus - Cicatrice entre les sourcils
Vêtu lors de sa disparition d'une veste Millet, pormé, col roulé
et jupe plissée laine gris anthracite, collants laine noire, chaussures
brunes à boucle - chaîne or avec 2 anneaux en pierre, un bleu, un anthracite*

chez elle. Sa disparition suscite l'émoi dans toute la Belgique. Elle ne sera élucidée que quinze années plus tard, le 28 juin 2004, date à laquelle Monique Olivier passera aux aveux, s'accusant d'avoir enlevé avec son mari la petite fille. Par deux fois, il a tenté de la violer, ajoute-t-elle, sans y parvenir, alors il l'a tué. Le 3 juillet 2004, le corps de la jeune Namuroise est effectivement déterré, à l'arrière du château du Sautou, le crâne recouvert d'un sac plastique. Mais lors de son procès, en 2008, lorsqu'on évoque le calvaire de la petite Brichet, Fourniret réclame le huis clos. Comme pour chacune de ses victimes. Il a même exhibé, dès le premier jour des Assises, une pancarte de sa confection sur laquelle il avait inscrit « Sans huis clos, Bouche cousue »...

Maître Paul Lombard, avocat du père de la petite Elizabeth, Francis Brichet, va pourtant parvenir à déstabiliser l'ogre, à le faire sortir de son mutisme, par une question inattendue, presque intime...

- « Avez-vous un souvenir d'Élisabeth? Quel portrait pourriez-vous en faire? »
- « Votre question me gêne... » se trouble Fourniret.
- « Je ne l'ai pas posée pour cela: il n'y a aucun piège »
- « C'est bien ainsi que je l'avais compris, et c'est pourquoi votre question m'embarrasse. Elle me prend de court. Sans aucun problème, je pourrais dresser le portrait d'Élisabeth Brichet. Mais je ne veux pas faire les choses à moitié. C'est pour cela

3 MARS 2021



L' « ardoise magique » du casier judiciaire de Michel Fourniret

Décidément, beaucoup d'incohérences jalonnent l'affaire Fourniret. C'est une réalité factuelle. En voici une autre: après que l'« ogre » a été arrêté en Belgique, le 23 juin 2003, les autorités judiciaires locales ne sont effectivement jamais parvenues à obtenir de leurs homologues françaises la transmission de son casier judiciaire complet. Pourquoi? Tout simplement parce que celui-ci a été tout bonnement « effacé ». Explications:

Comment le casier judiciaire de Michel Fourniret a-t-il pu être effacé en 1989?

Yves Charpenel, ancien procureur général près la cour d'appel de Reims, ayant supervisé l'enquête sur le tueur en série, nous répond:

« En 1989, une réhabilitation a eu lieu: toute condamnation a disparu du dossier accessible. Fourniret est passé inaperçu car le Système faisait que, tant qu'on ne l'identifiait pas comme criminel, mais comme simple délinquant, tout cela partait dans l'oubli. Le fameux droit à l'oubli! C'est la règle depuis toujours. Quand il n'y a pas de récidive pour un condamné, la loi prévoit des délais d'effacement, de réhabilitation. Le but: garantir la possibilité de réinsertion. Il a fallu qu'on fouille dans les mémoires des procureurs pour retrouver toute la kyrielle d'antécédents judiciaires de Fourniret qui s'effaçaient au fur et à mesure. Les agressions commises vingt ans plus tôt, ayant entraîné de légères condamnations, avaient disparu de son casier. Ce raté est lié à la complexité de la législation. Heureusement, cela a donné lieu ensuite à la création du casier judiciaire européen. Cela ne se passerait plus de la même manière, aujourd'hui. Les autorités belges pourraient accéder au casier judiciaire complet comme un procureur français, et réciproquement.

On a quand même fini par comprendre que les barrières nationales étaient excessives par rapport aux nécessités des enquêtes. Maintenant, on a enfin un bureau d'ordre national qui offre la possibilité de relier les mémoires des différents procureurs répartis dans les 160 tribunaux judiciaires. Autre chose qui n'existait pas à l'époque de Fourniret: le Système de traitement des infractions constatées (STIC), géré par le ministère de l'Intérieur. On y retrouve les traces de toutes les affaires recensées par la police et la gendarmerie. Chaque année, le STIC répertorie 5 millions d'affaires, de plaintes. Ça laisse désormais des traces!

Tout cela a fait l'objet d'un grand débat en criminologie. Le Code pénal date de 1810. À l'époque, on prévoyait des prescriptions courtes car les gens vivaient beaucoup moins longtemps, tout simplement. »



Arrestation de Marc Dutroux en 1996.

que je réclame le huis clos. Si j'allais vers vous, cela ne serait pas à moitié, mais à fond... Et je ne peux pas me livrer à fond en public, pour des raisons qui me sont propres. »

Qu'aurait expliqué Fourniret s'il avait obtenu le secret des débats ? Pour l'imaginer, il faut revenir sur les circonstances de l'enlèvement de la petite Brichet. Avant que l'ogre des Ardennes ne soit officiellement reconnu coupable du meurtre d'Elizabeth Brichet, de nombreuses pistes avaient été soulevées dans le cadre de l'enquête. L'une vaut encore le détour, car elle pourrait expliquer le silence public de Fourniret à son procès, en reliant cet enlèvement à l'affaire Dutroux. Pour la seconde fois.

On apprend en effet à la lecture du dossier Dutroux, qu'un témoin a assisté au rapt d'Elizabeth en décembre 1989. Originaire de Liège, il a déclaré aux enquêteurs avoir vu la petite fille être « poussée à bord d'un véhicule sombre avec garnitures chromées par deux dames de trente et cinquante ans ». Au volant de ladite voiture, selon sa version des faits, « un homme de cinquante ans avec de longs cheveux ». Un signalement qui, outre l'âge, ne correspond pas à celui de Michel

Fourniret. En témoignent les photos de l'Identité judiciaire contenues dans le dossier d'instruction, transmises par la mère d'Elizabeth, en personne : en 1990, Fourniret portait des cheveux courts. Ce témoignage de 1989 a été jugé crédible par les policiers, et il ne correspond pas du tout au récit de l'enlèvement fait par Monique Olivier en 2004. Pour quelles raisons s'est-elle accusée avec son mari si ce n'est pas eux qui ont enlevé Elizabeth Brichet ? Si elle a menti, qui sont ces deux femmes et cet homme décrits par le témoin liégeois ?

Le 25 février 1997, le voisin de la famille Geluck, le cinéaste Jean-Marc Houdmont, téléphone, de son propre chef, aux enquêteurs en charge du dossier Elizabeth Brichet. Il annonce aux policiers avoir des « révélations » à faire au sujet de la petite fille. Houdmont est bien connu des services de police belge pour son goût pour la pornographie infantile, et pour être un vieux compagnon de débauche de Michel Nihoul, l'organisateur des parties fines du Gotha belge, principal commanditaire des petites proies enlevées et séquestrées par Marc Dutroux. Sauf que par un hasard « extraordinaire », Jean-Marc Houdmont n'arrivera jamais dans le bureau du juge d'instruction. Dans l'heure qui précède son audition à la gendarmerie de Namur,

il trouve la mort sur la route au volant de sa Toyota Starlet, à Annevoie. Un décès qui tombe à pic pour clore toute piste reliant Nihoul et Dutroux à l'affaire Brichet.

« C'est vrai que c'est très étrange, mais moi ça ne m'étonne pas », réagit l'amie d'Elizabeth, Vanessa Geluck, aujourd'hui âgée de quarante ans. C'est avec elle que la petite Brichet a passé sa dernière après-midi, à faire des blagues téléphoniques, juste avant d'être enlevée. « Je connaissais Houdmont depuis mon enfance. Il voyageait beaucoup avec sa femme, et prenait beaucoup de photos d'enfants dans le quartier. Il a tout de suite été soupçonné car il possédait une Mercedes-Benz de couleur verte. Le jour de l'enlèvement, je sais qu'une dame a justement raconté avoir vu Elizabeth monter à bord d'une même voiture verte », poursuit l'amie d'Elizabeth Brichet, avant de conclure : « Pour moi, ce n'était pas des aveux, mais des révélations que Houdmont voulait faire. »

Aveux ou révélations, on ne le saura jamais. Michel Fourniret, le seul qui pouvait faire la lumière sur les véritables auteurs de cet enlèvement s'est refusé à le faire publiquement. Il a reconnu le crime, et « endossé » l'enlèvement... Ce qui laisse une sensation d'inachevé à la maman d'Elizabeth Brichet, Marie-Noëlle Bouzet :

« L'affaire de ma fille a été sabotée ! », estime-t-elle. « Ça a été un rapport de force, aussi. Les policiers n'ont pas supporté que je me mêle de leur enquête. Mais comment leur faire confiance ? J'ai appris qu'à Namur, il y avait un café dont l'étage était dédié aux parties fines avec des enfants, et que cet établissement se trouvait pratiquement en face de la PJ... Moi, je me suis démenée pendant des années, je n'ai été aidée par personne... J'essaie de survivre dans ce méli-mélo de gens impliqués, de mensonges... Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Je ne peux rien faire ! Je n'en peux plus... »

Fourniret et la secte de la « Noire Eau »

Quid du tueur ? Était-il lui-même aussi au contact d'une secte pédophile ? La réponse, là encore, est oui. Après enquête, cette information est factuelle

et indiscutable. De 1991 à 2003, il est avéré que Michel Fourniret comptait, parmi ses plus proches amis, un ancien prêtre condamné pour pédophilie, subitement métamorphosé en gourou à la tête d'une secte.

« **Trucide-moi cette chrétienne.** »

Dans une lettre inédite datant du 30 octobre 2014, à laquelle la justice n'a pas encore eu accès, voilà en quels termes le tueur en série introduit cet ami, laissant transparaître un lien évident de subordination : « J'exauçais de mon mieux le vœu du pieux curé », écrit Michel Fourniret, à l'attention de son fils Selim. Et ce vœu, quel était-il ? « Trucide-moi cette chrétienne », ajoute le fossoyeur, sans détour. Reste à identifier cet homme d'Église dont parle Michel Fourniret.

Tout le monde semble l'avoir oublié, mais certains éléments à ce sujet ont déjà été publiés dans la presse belge, ce qui permet d'établir un lien direct entre l'« ogre » et celui qui le missionne pour exaucer son « vœu ». En effet, le 11 avril 2005, un chroniqueur judiciaire belge, feu Marc Metdepenningen, publie dans les colonnes du quotidien *Le Soir* un article prenant appui sur des informations précises délivrées par le Service judiciaire d'arrondissement (SJA) de Dinant. Celui-ci révèle que Michel Fourniret était proche d'un ancien prêtre dominicain au début des années 1990, devenu plus tard le gourou de « Noire Eau », une secte implantée à Libin, en Belgique, où ses adeptes illuminés vivaient en communauté.

Cet ami de Michel Fourniret, la presse l'a toujours présenté de façon minimaliste sous l'abréviation « A. T. ». Au terme de notre enquête, nous avons pu identifier formellement, cet un ancien prêtre, décrit comme le « confident » du tueur.

Plus loin, il est précisé dans l'article que le prêtre en question a été condamné à un renvoi de l'état clérical, soit la plus lourde peine que peut prononcer la justice de l'Église vis-à-vis des siens. Le motif invoqué : ses positions en faveur de la « liberté sexuelle » à l'époque où il travaillait dans un centre communautaire, créé à Bruxelles par l'Église de Belgique.

En 2005, Me Luc Balleux, l'avocat de Michel Fourniret, a lui-même confirmé que son client avait multiplié les contacts avec les adeptes de la secte « Noire Eau », laquelle « s'attaquait à des enfants » et prônait, lit-on, la « promiscuité copulative ». Le Soir a rapporté en 2005 que Fourniret a été séduit par « Noire Eau » au prétexte qu'elle aurait été fréquentée notamment « par des enfants d'adeptes ».

Coïncidence à nouveau: Gaëtan Evrart, le voisin des Fourniret en Belgique, nous confie que lui et Monique Olivier étaient autrefois membres d'une chorale donnant des récitals religieux à Anloy, une section de la commune de Libin, où se trouvait précisément la secte régie par l'ancien curé pédophile, A. T., le maître de « Noire Eau ». Ils s'y rendaient ensemble en voiture. « Pour autant, Monique Olivier ne chantait pas, confie, troublé, le voisin. Je n'ai jamais entendu le son de sa voix. » Une affirmation aussitôt confirmée par Selim Fourniret: « De plus, Monique n'était même pas catholique, et encore moins croyante », dit-il. De fait, pourquoi Monique Olivier, sans foi – ni voix –, s'en allait-elle feindre d'être choriste à Libin, sinon pour se faire porteuse de messages à l'attention du gourou? « Michel Fourniret avait flashé sur la beauté des chants », préfère croire Gaëtan E.. Pour son épouse, Bénédicte, il s'agissait plutôt d'une tactique pour « se fondre dans le paysage ». Et si la chorale n'avait été qu'une couverture pour dissimuler un trafic avec le gourou A. T.? Sans surprise, le leader de « Noire Eau » est défavorablement connu des services de police. Il a fait l'objet d'une condamnation en 1990 pour « tenue de maison de débauche et exercice illégal de la médecine ». À l'issue du procès, l'ami de Michel Fourniret a été condamné à Neufchâteau puis... acquitté par la cour d'appel de Liège.

Deuxième round en 1994: l'autoproclamé «orgasmothérapeute» est dénoncé par une adolescente, ainsi qu'une fillette de moins de dix ans, se déclarant victimes de ses théories sexuelles déviantes, fondées sur « le massage des organes

sexuels et la promiscuité copulative ». Il lui est officiellement reproché d'avoir profité de séances de massage pour assouvir ses pulsions, imposant à la fois par violence et par surprise des relations et des attouchements sexuels à des mineurs. En 1996, A.T. est condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis, par le tribunal de Neufchâteau. Plutôt que de purger sa peine, le gourou semble avoir pris la fuite en France.

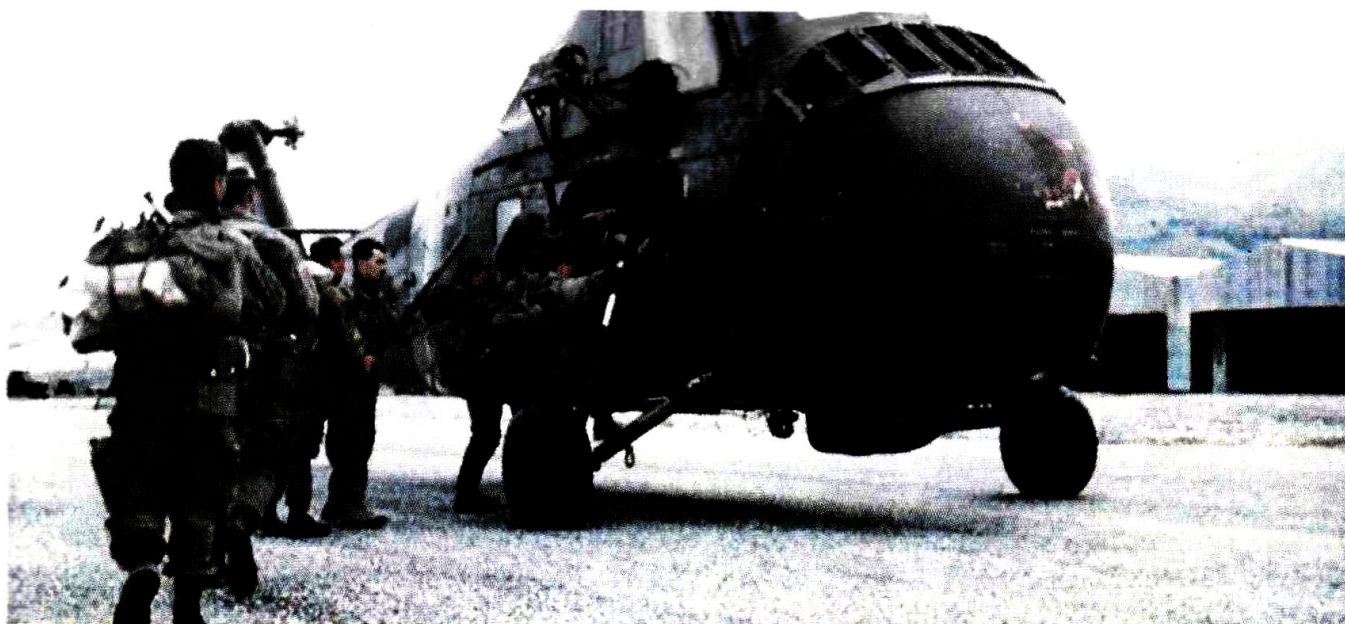
Malgré sa condamnation pour viol sur mineurs, le pédophile A.T. sera invité, le 1er mars 2013, à exprimer ses folles idées sur les ondes de Radio Courtoisie dans une émission consacrée à la... poésie! Aussi insensé que cela puisse paraître, l'ami pédophile de Michel Fourniret est alors présenté comme « philosophe et thérapeute ». Au passage, le gourou pédophile, sous couverture poétique, révèle une information capitale: « J'ai habité quinze ans les Ardennes », dit-il. Outre la Belgique, il y a donc une autre proximité géographique avec Michel Fourniret.

D'après nos recherches, A. T. est décédé le 24 novembre 2013 à l'âge de soixante-dix-huit ans à Audes, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Son épouse Raymonde est également décédée la même année, en 2013. Ils ont emporté dans la tombe les éventuels secrets qui les liaient à Michel Fourniret.

En 2005, le procureur du roi de Belgique, Arnoud d'Aspremont Lynden indiquera que, si les contacts de l'ogre des Ardennes étaient connus et démontrent toute sa déviance, « cela n'a débouché sur rien de concret et ne constitue pas une piste privilégiée ». Et si le juge s'était trompé?

Dans les années 1980 et 1990, Fourniret, loin d'être reclus, évolue donc au contraire au cœur d'environnements pédocriminels où il côtoie régulièrement des individus pour le moins ambigus. Il faut cependant remonter plus loin encore pour identifier les premières influences qui ont façonné la personnalité psychotique qu'on connaît aujourd'hui.

«
**L'autoproclamé
orgasmothérapeute
est dénoncé par
une adolescente,
ainsi qu'une
fillette de moins
de dix ans.**
»



Basés sur la base aérienne 146 Reghaïa, les commandos de l'air rayonnaient sur toute l'Algérie, jusqu'au Sahara.

ASSASSIN OU BARBOUZE ?

Un tueur né sous les drapeaux en Algérie

« Le point de bascule est intervenu pendant la guerre d'Algérie », soutient son fils Selim, rappelant que son père a été enrôlé sous les drapeaux français de 1961 à 1963. « Il faisait partie des Commandos de l'air, unités spéciales chargées de traquer les combattants algériens. Je n'ai pas peur de le dire. C'est l'État français qui a armé le bras de Michel. Il est devenu le tortionnaire qu'on sait, sur le champ de bataille. Pour finir, ils l'ont relâché dans la nature, sans aucun suivi, comme si de rien n'était. On voit le résultat ! On sait pourtant que les militaires de son unité se voyaient enseigner des techniques de mise à mort particulières. On veut nous faire gober que le premier meurtre de Michel aurait été commis en décembre 1987, mais pour moi, c'est faux ! C'est sans compter les victimes qu'il a semées en Algérie, et qui ne figureront jamais dans son triste palmarès ! » Le Monde révélait en mars dernier ce tabou des viols commis par les soldats français en Algérie : « De tous les sévices perpétrés par l'armée française, le viol est le plus caché, par les auteurs

autant que par les victimes. C'est l'angle mort des recherches historiques » « Dans de nombreux ouvrages écrits par des anciens d'Algérie, le viol est omniprésent. Ainsi, *Tombeau pour cinq cent mille soldats* (Gallimard, 1967), de Pierre Guyotat, est d'une lecture insoutenable. Le viol y est relaté sous toutes ses formes. Il est question de zoophilie, de pédophilie, de prostitution infantine. »

« La guerre d'Algérie s'est faite toute seule, Monsieur ! Tenez-vous le pour dit ! »

En Belgique, le juge Claude – dont on a évoqué précédemment le rôle – prend justement en compte ce passé militaire dans le cas du meurtre, à ce jour inexplicable, d'une jeune fille de dix-neuf ans, Guenaelle Philippart de Foy, dont le corps a été retrouvé en mai 1990 à Obourg, garrottée à l'aide de la lanière d'un sac à dos. Une technique de mise à mort qui renvoie directement au passé de commando de Michel Fourniret.

« L'armée restait présente dans sa tête, en permanence », confirme William M., le fils de Monique Olivier, en se remémorant le temps passé avec lui pendant les vacances scolaires. « Fourniret incarnait la rigueur militaire. Il avait gardé un vrai comportement de soldat ! La guerre d'Algérie a imprégné toute sa personne », témoigne-t-il.

De son propre aveu, l'ogre des Ardennes aime à parler de lui comme d'un « chef d'état-major » ayant une « stratégie ». Toujours dans cette veine militariste, n'abat-il pas Fabienne Leroy, vingt ans, le 3 août 1988, de deux balles de canon scié, sur la base militaire de Mourmelon ? C'est l'époque où l'adjudant Pierre Chanal y a commis sur des appelés sa série de meurtres restée tristement célèbre.

Revenant sur l'assassinat d'Elizabeth Brichet, Michel Fourniret ne confie-t-il pas aux enquêteurs avoir pratiqué un « simulacre d'exécution militaire ». La dépouille de la jeune fille a été retrouvée le visage recouvert d'un sac en plastique, les yeux bandés avec du sparadrap. Cet élément figure uniquement dans le dossier d'instruction.

Le 16 janvier 2016, quand je demande personnellement à Michel Fourniret au parloir de la prison d'Ensisheim s'il a fait la guerre d'Algérie, il se redresse aussi sec comme un cheval sous l'éperon. « La guerre d'Algérie s'est faite toute seule, Monsieur ! Tenez-vous le pour dit ! », me tance sèchement le tueur en série, avant d'entrer dans une sorte de transe paramilitaire et de crier : « Après un sommeil d'un demi-siècle resurgissent les bribes de chants martiaux clamés à vingt piges, sous le béret noir de la compagnie des commandos parachutistes de l'air. Matricule 50.541 ! » En 1963, l'année même de son retour d'Algérie, le soldat Fourniret est aussitôt condamné avec sursis pour attouchements sexuels sur des petites filles. Il n'a alors que vingt et un ans. Rebelote en 1966, pour voyeurisme et violences, toujours avec sursis, à la suite de quoi sa première épouse, Annette Rennesson, demande le divorce. Selon les archives judiciaires, l'ogre sera ensuite mis en cause dans pas moins d'une quinzaine d'agressions à caractère sexuel.

Reste à savoir si, lors de son retour d'Algérie, Michel Fourniret a fait une rencontre déterminante qui l'aurait alors poussé sur la voie du « vrai » crime.

« Fourniret a le bras long ! C'était un barbouze »

Au cours de notre enquête, un document tiré des archives a retenu toute notre attention. Il s'agit d'une phrase prononcée par le premier mari de Monique Olivier, André M., avec qui elle est restée mariée de 1972 à 1982. Ensemble, ils ont même donné naissance à deux fils, Murphy et William. Et, en 2004, voilà ce que ce pied-noir de quatre-vingt-six ans a déclaré face aux policiers : « Pour moi, Fourniret a bien un profil de tueur, pas seulement d'enfants. Il est tout à fait capable d'exécuter des "contrats". » Que veut dire André M. ?

« Dans les années 1980, j'avais attenté à la vie d'un frère d'une loge maçonnique, ministre de l'Économie, dont le corps fut retrouvé près de Rambouillet dans un étang, suicidé. »

Dans un courrier découvert lors d'une fouille dans sa cellule, le 19 mai 2004, Michel Fourniret s'accuse d'avoir été l'exécutant du meurtre de Robert Boulin, l'ancien ministre du Travail de Valéry Giscard d'Estaing, découvert le 30 octobre 1979 gisant dans 50 cm d'eau, en forêt de Rambouillet, là où Fourniret vivait. « À l'époque où je lui laissais entendre [à Monique Olivier] la "punition" du père de ses enfants (André M.), je lui avais confié que, dans les années 1980, j'avais attenté à la vie d'un frère d'une loge maçonnique, ministre de l'Économie, dont le corps fut retrouvé près de Rambouillet dans un étang, suicidé », confesse Fourniret par écrit.

Si l'enquête sur la mort de Robert Boulin a conclu à un suicide, la famille du défunt a toujours contesté cette thèse, convaincue qu'il aurait été victime d'un meurtre politique, exécuté par des hommes de main. La Justice ne s'est jamais



Le corps de Robert Boulin, retrouvé le 30 octobre 1979

intéressée à cet aveu de Fourniret. Sans doute a-t-elle opté, comme à chaque fois, pour une « simple élucubration destinée à attirer l'attention sur lui de façon à satisfaire son ego démesuré »... Air connu. Essayons malgré tout d'y voir de plus près.

« Sa vraie signature, c'était une balle derrière la tête, et par surprise ! »

En 2013, Bernard Fonfrède, l'ancien assistant parlementaire du député suppléant de Robert Boulin, a admis avoir reçu l'ordre de faire détruire toutes les archives de Boulin par des barbouzes du tristement célèbre Service d'action civique (SAC), connu pour ses dérives sanglantes. Dans ces archives, se trouvaient, selon France Inter, de « nombreux courriers personnels envoyés par le ministre à des proches, notamment ses amis francs-maçons ». Vers la fin de sa vie, Robert Boulin se serait senti clairement en danger, selon le récit de Bernard Fonfrède, parce qu'il était en possession de dossiers compromettants sur le financement de certains partis politiques.

Pour comprendre l'éventuel rôle joué par Fourniret dans ce crime politique, nous avons contacté André M., l'ex-mari de Monique Olivier. Il déclare : « Fourniret avait le bras long ! C'était un barbouze, membre d'une officine occulte, mais surtout un lâche, qui n'attaquait jamais de front. Sa vraie signature, c'était une balle derrière la tête, et par surprise ! »

Pour André M., l'ogre des Ardennes était un soldat perdu, en mission sous couverture, bénéficiant de connexions à la fois politiques, juridiques, mais aussi mafieuses. Pourquoi écouter cet homme ? Parce que M. est bien placé pour livrer une telle analyse. Car, en plus d'être l'un des protagonistes de l'affaire Fourniret, c'est aussi un ancien agent du contre-espionnage français à la Direction de la surveillance du territoire (DST), ce que personne n'a jamais relevé. Chargée des missions de contre-espionnage et de contre-terrorisme, la DST a été créée en 1944 par le général de Gaulle, puis remplacée en 2008 par la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), devenue en 2014 la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). M. était donc à la fois militaire et espion. Quelle va être sa relation avec Fourniret ?

L'autodafé : Fourniret « punit » le premier mari de Monique Olivier

Si tout s'était déroulé comme prévu, André M., surnommé « Salvator » (son nom d'artiste peintre depuis quelques années), devrait déjà être mort. Depuis très longtemps. Le faire figurer en tête de sa liste de crimes, tel fut l'objectif de Michel Fourniret à compter de l'année 1987.

« J'avais dix ans, et la Justice a voulu nous arracher à notre père pour nous jeter dans les griffes d'un pédophile récidiviste. »

En 1986, Monique Olivier remarque dans les colonnes de l'hebdomadaire *Le Pèlerin* une annonce de Michel Fourniret, alors incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis pour une dizaine d'agressions sexuelles sur mineur : « Prisonnier aimerait correspondre avec une personne de tout âge pour oublier solitude. » Elle lui écrit. À sa libération, en octobre 1987, l'ogre des Ardennes

s'installe avec elle. Il l'épouse un an plus tard. Là, un pacte se noue : Monique Olivier consent à l'aider à « chasser de jeunes filles vierges » à la condition expresse qu'il assassine d'abord André M., son premier époux, le père de ses deux premiers enfants.

Commence alors la traque de l'ogre des Ardennes à la poursuite du malheureux André M., qui, après avoir quitté les services, démarre tout juste une carrière de plasticien. Une nuit de 1987, le 19 précisément, lendemain de l'anniversaire de sa « cible », Michel Fourniret « honore » sa promesse vis-à-vis de Monique Olivier et mène à l'encontre de son ex-mari une première expédition punitive. Le calvaire de ce dernier ne fait que commencer. L'atelier du peintre espion à La Chapelle-sur-Erdre, en Loire-Atlantique, est incendié. Les flammes de l'autodafé dévoreront l'intégralité de ses toiles. L'œuvre d'une vie.

Le rêve d'André M. d'assister un jour à la vente de ses centaines de toiles part en fumée. Aussitôt, « Salvator » contre-attaque en justice. Monique Olivier et Michel Fourniret comparaissent au tribunal de Nantes pour « destruction et dégradations » le 20 novembre 1990. Là, allez comprendre, personne ne s'aperçoit que Michel Fourniret, tout juste libéré, se trouve encore sous

le coup d'une peine de deux ans avec sursis, ce qui aurait dû entraîner la révocation de ce sursis et son renvoi immédiat en prison. Au lieu de cela, le tribunal de Nantes ferme les yeux et, le lendemain du procès, les Fourniret, libres comme l'air, rentrent dans les Ardennes. Conflés d'un sentiment d'impunité fraîchement acquis, ils kidnappent la petite Natacha Danais sur le parking d'un supermarché, à Rezé-les-Nantes, puis lui ôtent la vie.

« Monsieur le Juge,
lorsque vous
découvrirez le pot aux
roses, qui est vraiment
ce Fourniret, vous
penserez à moi ! »

« Dans cette affaire, il y a eu un énorme problème au niveau de la Justice », dénonce le fils de Monique Olivier, William M., laconique. Dans les dossiers, les faits parlent d'eux-mêmes. Pour appuyer son jugement, celui-ci dévoile un élément inédit aisément vérifiable, mais dont la presse n'a jamais fait état.

La garde des enfants Olivier confiée à Fourniret

Michel Fourniret est connu comme délinquant sexuel depuis 1966, date à laquelle il est convoqué au commissariat pour avoir fait monter à bord de sa 2 CV verte une fillette de onze ans pour lui faire subir des attouchements, après l'avoir sommée d'ôter sa petite culotte. En 1984, il est à nouveau arrêté après l'agression de la petite amie d'un gardien de la paix au Coudray-Montceau, dans l'Essonne. Il avoue alors avoir commis 16 à 18 agressions, dont un viol, perpétrées depuis 1977 dans les Yvelines, l'Essonne et en Eure-et-Loir. Il est condamné le 26 juin 1987 à sept ans de prison, dont deux avec sursis par la cour d'assises d'Évry, pour viols sur mineurs de quinze ans, menaces, violences avec armes et préméditation, attentats à la pudeur avec violence. « Il y avait 15 victimes au total », se souvient l'une des rares survivantes des rapt de l'ogre, Dahina Le Guennan, dont la propre mère se permettra de lancer un avertissement au juge, avant d'être priée instamment de garder le silence : « Si vous le laissez sortir, il recommencera ! » Pire encore, l'année du procès, en 1991, Michel Fourniret écope à Verdun de quinze mois de prison, dont six avec sursis pour une « tentative de viol et voie de faits avec arme ». Une trop courte peine, effectuée à la prison de Bar-le-Duc.

Permis de persécuter

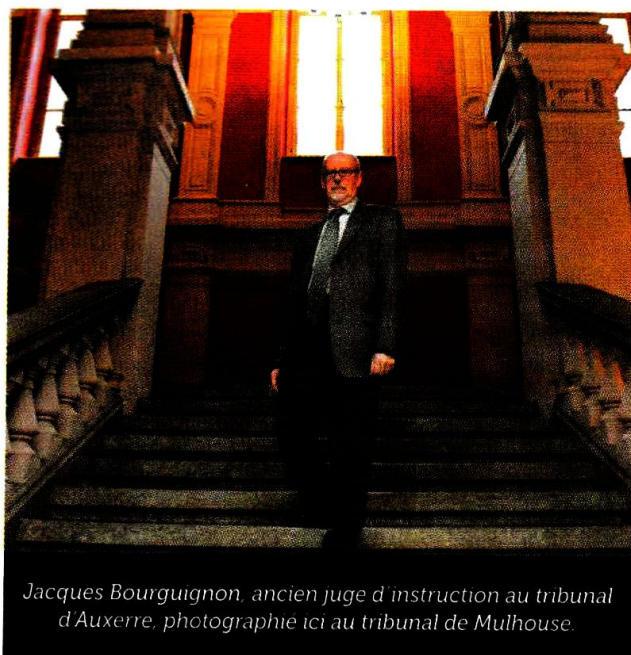
En 1991, Michel Fourniret – qui décidément ne doute de rien – tente à son tour une action en justice contre André M. en vue de lui soutirer la garde de ses deux fils, Murphy et William. Un procès se tient alors à Auxerre. « La décision fut incroyable, mais vraie, nous dit le fils de Monique Olivier. Le juge a rendu un jugement en faveur de Michel Fourniret, à qui notre garde a été confiée! « J'avais dix ans, et la Justice a voulu nous arracher à notre père pour nous jeter dans les griffes d'un pédophile récidiviste », dénonce William M. « Quelque chose m'échappe. Comment le juge a-t-il pu confier ma garde et celle de mon frère à un couple fiché pour des faits de pédophilie? Au moment du procès, son C.V. judiciaire était déjà plein comme œuf, et le juge a volontairement fermé les yeux! » Une simple erreur, découlant du fameux « droit à l'oubli » qui avait permis à Fourniret de voir son casier « blanchi » en 1989?

Un juge « passoire » ?

William n'y croit pas: « Le juge a forcément été obligé de prendre en compte les antécédents judiciaires de Fourniret, ce qui ne l'a pas empêché de faire pencher la balance en sa faveur. Il était au courant, mais n'y a pas vu le moindre problème », se souvient William M., sans décollérer. Une véritable bavure judiciaire, selon lui. « Ce procès hallucinant de 1991 est d'autant plus grave que Fourniret nous vouait à Murphy et à moi-même une haine non dissimulée: nous étions les fils de l'homme qu'il avait juré d'abattre. Tout ça faisait partie de son plan pour détruire mon père », poursuit William M. « Que nous serait-il arrivé si nous avions fini sous le même toit? »

À ce sujet, les souvenirs de son demi-frère Selim sont encore vivaces: « Michel haïssait principalement Murphy, sur qui il criait tout le temps, le peu de fois qu'il le voyait. S'ils étaient venus à la maison, il va de soi que Michel leur aurait fait subir des violences pour asseoir sa vengeance sur André. Il y aurait eu un drame. C'est certain. »

À la question « Pensez-vous que votre mère, Monique Olivier, aurait laissé Michel Fourniret vous faire du mal? », voici ce que répond son fils William répond: « Ma mère était sous son emprise.



Jacques Bourguignon, ancien juge d'instruction au tribunal d'Auxerre, photographie ici au tribunal de Mulhouse.

À mon sens, poursuit-il, le jugement de 1991 est révélateur des graves dysfonctionnements au sein de l'appareil judiciaire. Ça pose problème, car, ce jour-là, le juge a avalisé toutes les exactions que le couple monstrueux allait commettre plus tard. Ce juge a contribué à l'enlisement judiciaire de l'affaire. Vu le passé casier de Fourniret, comment a-t-il pu lui confier des enfants? Tout ce qui s'est passé par la suite était prévisible. Alors, pourquoi? Pourquoi la Justice a-t-elle fermé les yeux, dès les années 1990? »

Qui était ce juge en charge du dossier? André M. n'est pas près de l'oublier. L'homme qui a fait pencher la balance en faveur du dangereux pédophile n'est autre que l'ancien juge d'instruction au tribunal d'Auxerre, Jacques Bourguignon. « J'en garde un très mauvais souvenir », précise au passage André M., et avec raison. Le juge Bourguignon détient un palmarès à faire rougir Javert. Il est déjà tristement célèbre pour de graves manquements et sa gestion aberrante des deux grandes affaires de pédocriminalité de l'Yonne, dont il a considérablement ralenti l'instruction: l'affaire Émile Louis et l'affaire Dunant. Comment expliquer une telle coïncidence? Les faits parlent d'eux-mêmes.

Dans L'Express, le journaliste Laurent Chabrun écrit au sujet du juge Bourguignon, le 25 octobre 2004: « Cet homme est dangereux pour la justice française. »



Michel Fourniret à 50 ans et Monique Olivier à 44 ans pris en photo en 1992.

Sitôt le verdict rendu en 1991, André M. nous raconte s'être précipité à la barre, désespéré, pour interpeller le juge Bourguignon. « Monsieur le Juge, lorsque vous découvrirez le pot aux roses, qui est vraiment ce Fourniret, vous penserez à moi ! » Une annonce, somme toute, prophétique. « Et quand j'ai dit ça, je ne savais rien de plus sur Fourniret que ce qui figurait dans les différentes enquêtes de police, précise-t-il, en évoquant des "comportements bizarres", "quelques magouilles", et une tentative d'assassinat contre sa personne en 1987. J'étais encore loin de penser qu'il tuait des enfants ! »

Dans les colonnes du Parisien, le juge d'instruction Jacques Bourguignon fera, très tardivement, un timide mea culpa, le 28 novembre 2003. Mais pas à propos des enfants confiés à Fourniret. Interrogé par le journaliste Jean-Marc Ducos, il admet du bout des lèvres s'être « trompé » dans l'affaire des disparues de l'Yonne, invoquant la surcharge de travail. Pour autant, il n'a encore jamais exprimé d'éventuels regrets quant au fiasco du placement des enfants Fourniret. Pour la simple et bonne raison que cette information était jusque-là méconnue du public.

Alors, incompétence pure ? « Je n'ai pas la réponse à cette question », regrette le fils de Monique Olivier, William M. « Avec le recul, je me dis que

nous aurions peut-être dû porter plainte contre le juge Bourguignon pour mise en danger de la vie d'autrui et non-assistance à mineurs en danger... »

Traqués par le « père modèle »

Dans ce contexte « lunaire », face à cette incompréhensible décision de justice, André M. se résout en 1991 à enlever ses propres fils pour et à contourner la sentence inepte rendue par le juge Bourguignon. « Mon but, c'était de sauver mes fils en bas âge », explique-t-il.

« Mon père nous a sauvé la vie plutôt que de se soumettre bêtement à la décision du juge Bourguignon. Sans lui, nous serions morts. « Alors, on s'est fait la malle, incognito, à Nantes, puis à Nîmes, enfin dans le Sud de la France. Mais, chaque fois, Fourniret nous a retrouvés » ajoute William que cette traque a marqué. André M. se cache alors sur la Côte d'Azur, à Vallauris, entouré de ses deux fils. Tout risque n'est pas écarté pour autant. Michel Fourniret, loin de s'avouer vaincu, continue sa chasse à l'homme. Il a promis à Monique qu'il éliminerait André M, il ne lâchera pas... « Malgré les déménagements, il a fini par nous retrouver, une fois encore », confie l'ancien espion. Sur le fil du rasoir, la famille M. raconte avoir maintes fois tenté

« Alors, on s'est fait la malle, incognito, à Nantes, puis à Nîmes, enfin dans le sud de la France. Mais, chaque fois, Fourniret nous a retrouvés. »

d'obtenir l'aide des autorités, en vain. « À la suite des nombreux signalements, tout ce que la police a trouvé à faire, bien avant l'éclatement de l'affaire, c'est de soumettre mon père à une expertise psychiatrique! » dénonce William M., en rappelant également que son père a été largement tourné en ridicule lors du procès Fourniret en 2008. « La police n'a rien fait. La police a laissé faire Michel, patiemment, estime également son fils Selim. Il n'y a jamais eu de « traque » de la part de la police, comme on a voulu le faire croire dans un récent téléfilm. C'est faux. Michel a été arrêté par hasard. Pour preuve, en Belgique, il a pu devenir professeur de technologie, puis surveillant de cantine... dans une école maternelle! Là-bas, il a même fait partie de l'association "Place aux enfants", dédiée à l'enfance. De qui se moque-t-on? En vérité, Michel a eu le champ libre! Il pouvait violer et tuer en toute tranquillité. La voilà, la vérité! »

Un contrat en retour sur la tête de l'ogre ?

Face au danger imminent, André M. décide donc de faire front, seul, avec les moyens du bord. « Je vivais la peur au ventre, dans la terreur que Fourniret touche à mes fils. Je me devais de les protéger, dit-il, avec son accent pied-noir. Alors, j'ai troué les poches de mon manteau et j'ai glissé une arme sous la ceinture de mon pantalon, je me tenais prêt à dégainer à tout instant. » Une peur hantait André M.: « Si je mourais, qui se serait occupé de William et de Murphy? Michel Fourniret?! »

« Un jour, il a surgi derrière moi sur le quai Tabarly, à Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes, révèle-t-il. Quand je me suis retourné pour lui faire face, il a pris la fuite, ce lâche! En conséquence, il a mis un contrat sur ma tête », dénonce pour la première fois André M. « J'ignore comment il s'est débrouillé, mais, pour effectuer sa sale besogne, pour me faire éliminer, il a fait appel à des mafieux, à des manouches, et même à des hommes politiques », glisse André M., disant avoir vécu l'enfer. « Il a vraiment activé des leviers inattendus, les uns après les autres, tout en inventant des tas de bobards sur mon compte, comme quoi j'aurais été un mari violent avec Monique Olivier, ce qui est faux. Du coup, j'ai dû faire face à plusieurs menaces de mort. » Qui étaient ces nervis, mandatés par l'ogre des Ardennes? André M. se refuse à dévoiler leurs noms: « Vous seriez surpris... », lâche-t-il, laconique.

Mise au courant de cette épée de Damoclès, une connaissance du temps de la guerre d'Algérie va proposer à André M. de se charger à son tour de liquider Michel Fourniret, moyennant finances. M. a décliné. « C'est son plus grand regret, confie son fils William cela aurait pu sauver de nombreuses vies innocentes. Quand l'affaire a éclaté en 2003, que Fourniret a été arrêté en Belgique, aucun de nous n'a été vraiment étonné par tout ce qui était annoncé à la radio. Alors, pourquoi ont-ils tous joué les étonnés, la bouche en cœur, face au résultat de leur passivité? Ils le savaient », enrage-t-il.

« André M. se refuse à dévoiler leurs noms : Vous seriez surpris... »

Seul un des truands engagés par Fourniret viendra finalement se présenter à André M., sans arme, ni haine: « J'savais pas qu'il touchait aux gosses », lui jurera-t-il, en guise d'excuse déguisée. Avec l'arrestation de Michel Fourniret, le cauchemar d'André M. s'achève enfin. Mais au terme de quelle litanie meurtrière, commise dans une incroyable impunité...

Quand Fourniret utilisait la police

À l'inverse d'André M., il apparaît que lorsque Michel Fourniret rencontrait un problème, il s'appuyait avec aplomb et succès sur la police, presque de façon quasi systématique. C'est ce que nous explique Dany G., l'ex-institutrice de Selim Fourniret, en Belgique, qui nous livre un souvenir troublant sur les tribulations du couple diabolique. « Je n'ai jamais vu Michel Fourniret aussi paniqué que ce fameux jour de 1996 où Monique Olivier a fait une fugue avec son gamin (Selim) pour tenter de lui échapper », relate la maîtresse d'école pour la première fois. Le matin suivant leur disparition, Michel Fourniret déboule, littéralement paniqué, aux portes de l'école de Sart-Custinne, et se précipite sur Dany G.. Comble du culot, il est flanqué de policiers en uniforme.

« Où est Selim ? », s'écrie-t-il furieusement, sautant de haut en bas et agitant les bras. « Je ne sais pas, Monsieur Fourniret », lui réplique l'institutrice, l'air désolé. « Il n'est pas venu à l'école aujourd'hui. » Aussi incroyable que cela puisse paraître, Dany G. soutient mordicus que le tueur d'enfants s'inquiétait de la disparition subite de sa troisième épouse avec leur fils. Et, ne sachant que faire, a donc poussé le culot jusqu'à faire appel aux forces de l'ordre, sans doute loin de se douter qu'elles prêtaient ici main-forte à un véritable danger public. « Avec Monique, ce jour-là, on a roulé à une bonne soixantaine de kilomètres, loin de Michel. Elle avait décidé de le quitter après une énième dispute, relate Selim, en évoquant ce souvenir confus. On avait carrément dormi dans la voiture: une Peugeot 405 Break. » Qu'est-ce qui a mis fin à cette cavale de près de vingt-quatre heures, en si bon chemin ? « Finalement, Monique est rentrée à la maison, sitôt après avoir eu une conversation au téléphone avec Michel. Il ne l'aurait jamais laissée partir avec tout ce qu'elle savait sur lui, et tout ce qu'elle avait sur sa propre conscience. »

« Et ce n'était pas la première fois que Michel Fourniret s'allouait les services de la police, supposée le mettre hors d'état de nuire », si l'on écoute le témoignage son ancien voisin en Belgique, Gaëtan E.: « Un jour, Selim a invité notre fils et un autre gamin de sa classe à venir jouer chez lui. Fourniret lui avait fabriqué un grand toboggan dans le jardin », raconte-t-il, encore éberlué par cette anecdote révélatrice de l'assurance inouïe et de la folie du personnage. « Quand Michel Fourniret est rentré chez lui, le soir, il a téléphoné à la police pour dénoncer une violation de domicile, si bien que, le surlendemain, nous avons reçu la visite de policiers. C'est pour vous dire ! Je pense qu'il a eu peur que les enfants voient ou trouvent quelque chose chez lui, ou que Selim ne leur dise certaines choses. Il ne voulait pas que son fils communique avec les autres. Il contrôlait tout. »

Gaëtan E. décide alors de se confronter au tueur en série. « Je lui ai dit: "Michel, si tu as des choses à me reprocher, dis-le moi en face, plutôt que de m'envoyer les flics." À ça, il n'a rien répondu. Il voulait empêcher qu'on débarque chez lui un jour, pour lui poser des questions. »

La fin du calvaire ?

En compensation du calvaire subi – ou pour acheter son silence? –, André M. se verra décoré de la Légion d'honneur. La pilule est-elle avalée pour autant? Évidemment, non. Encore aujourd'hui, la famille M. nourrit une rancœur tenace à l'égard de la Justice et de sa gestion de l'affaire Fourniret. Une gestion qui a failli leur coûter la vie. Aussi, lorsque l'enquête est rouverte en 2018, à la suite des révélations contenues dans mon livre *Le Fils de l'ogre*, les enquêteurs délivrent une citation à comparaître à l'attention de... André M.! Le sang de William M., son fils, n'a alors fait qu'un tour.

« Ils ont osé nous appeler pour convoquer mon père en le menaçant, comme ils savent très bien le faire, relate-t-il, furieux. Je ne me suis pas gêné pour charger le gendarme au bout du fil, en lui disant bien que, tant qu'il ne remettrait pas en cause la responsabilité de la Justice dans l'affaire Fourniret, ce n'était pas la peine de venir nous voir. À partir de ce moment, nous n'avons plus jamais eu de nouvelles. Silence radio! Ça leur a claqué le beignet. Ils refusent catégoriquement de s'aventurer sur ce terrain-là, par précaution. » Face au flou qui recouvre certains pans de l'enquête, on les comprend...

OGRE OU FRÈRE ?

« Tout est important. Rien n'est important. On a le temps. »

Cette étrange maxime, toujours placée entre guillemets, Michel Fourniret se la répète en boucle, du fin fond de sa cellule. Entre 2014 et 2018, elle serpente régulièrement à travers chacune de ses lettres, griffonnées d'une plume tantôt dédaigneuse tantôt évasive, à l'attention de son fils, Selim, celui qu'il a désigné pour « comprendre ». Cette citation ésotérique d'apparence anodine longtemps attribuée à « un ami philosophe », le détraqué sexuel finira par en dévoiler le nom de l'auteur, dont il a fait son mantra. Cette révélation intervient le 5 janvier 2015.

À cette date, le prétendu « loup solitaire » écrit depuis sa cellule alsacienne – qu'il surnomme sa « thébaïde » –, conférant subitement une dimension occulte à cette correspondance: « La foire n'est pas sur l'pont. S'y ajoute la phrase du Vénérable (Maître) Paul-Louis D. = GODF (Atelier des Frères Unis Inséparables) et, à titre de patron de Labo-Test, à Vanves; et mon client et... concurrent! en études et réalisation de Machines spéciales. À savoir, la phrase suivante: "Tout est important. Rien n'est important. On a le temps." » À quoi renvoie la formule « Machines spéciales »? À la fin des années 1970, Michel Fourniret, on le sait, se lance à son compte pour fabriquer des machines-outils. Est-ce de cela dont il est question



Dans une lettre envoyée à son fils Selim, Michel Fourniret met une nouvelle fois en avant la citation de Pierre Louis D.: « Tout est important. Rien n'est important. On a le temps. »

ici, ou s'agit-il encore d'un message codifié? Quel est donc ce Labo-Test supposé être implanté à Vanves (Hauts-de-Seine)? Une ville que l'ogre des Ardennes connaît bien, puisqu'il y a épousé sa seconde femme, Nicole Clerget, le 25 septembre 1970.



« **Qui est-ce Paul-Louis D. portant le titre de Vénérable Maître et que Michel Fourniret semble porter en haute estime ?** »

Et puis, qui est ce « Paul-Louis D. » portant le titre de « Vénérable Maître » et que Michel Fourniret semble porter en haute estime? Pourquoi le tueur « solitaire » s'invite-t-il dans l'univers si particulier de la franc-maçonnerie? Et ces « Frères Unis Inséparables »? De quelle loge maçonnique du Grand Orient de France (GODF), dont il est fait mention ici pour la première fois, s'agit-il?

C'est simplement la plus vieille obédience maçonnique française et la plus importante d'Europe. Ses membres se situent majoritairement à gauche sur l'échiquier politique. Pourquoi Michel Fourniret dévoile-t-il ce nom à son fils?

Ce maître existe-t-il ou ce personnage n'est-il que le fruit de l'imagination supposée débordante de l'assassin-pédophile?

Par quel biais l'ogre des Ardennes pourrait-il être lié à la franc-maçonnerie, célèbre association fraternelle fondée sur l'entraide et la solidarité?

Comment et pourquoi un « vénérable » aurait-il pu fréquenter un des pires violeurs et tueurs en série de l'histoire criminelle? Sans jamais avoir alerté ni été contacté par l'autorité judiciaire? Quels secrets pourraient recéler l'alliance entre Michel Fourniret et un tel cercle philosophique?

« Depuis la nuit des temps, Dame Nature ne fit, ne fait jamais rien sans raison », répète à l'envi Michel Fourniret. Tâchons de ne pas l'oublier. À partir de ces quelques mots, tout s'enchaîne.

Une piste ignorée par les enquêteurs ?

Dans le doute, ce document inédit faisant état de l'existence d'un lien d'influence entre Michel Fourniret et un homme puissant, lui-même affilié à un cercle de pouvoir, a été transmis par nous aux autorités compétentes, le 11 septembre 2017. Ce qui aurait dû déclencher aussitôt un complément d'enquête et une audition en qualité de témoin du très discret « Maître D. ». « Or, rien n'a jamais été entrepris », déplore Selim Fourniret, évoquant le couvercle qui se referme dès qu'est évoquée la question taboue des relations et réseaux de son père. Ce mystérieux D. n'a jamais été auditionné pour des raisons inconnues. À vrai dire, je ne sais même pas si cet homme existe vraiment. Ce dont je suis certain, en tout cas, c'est qu'à l'époque, à table, « Michel se vantait ouvertement de faire partie de la franc-maçonnerie. Il en parlait très souvent. »

Face à l'inertie des autorités, le 10 novembre 2019, Selim Fourniret n'a guère eu d'autre choix que d'effectuer deux signalements à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et à celle de la gendarmerie nationale (IGGN) pour « rétention d'informations et obstruction à la Justice ». Mais, là encore, sans le moindre succès. Ses deux courriels sont demeurés lettre morte. « Je sais que l'ami de Michel, dont il est question, serait sans doute, ou aurait été, un haut gradé de l'armée française », affirme Selim Fourniret, sans se laisser démonter, allant jusqu'à suspecter un nouveau « conflit d'intérêts ».

Toujours est-il que, deux jours seulement après ces deux signalements, la gendarmerie nationale lance un banal appel à témoins, appuyé sur une

« Michel se vantait ouvertement de faire partie de la franc-maçonnerie. Il en parlait très souvent. »

simple série de portraits de Monique Olivier et Michel Fourniret. « Ils se moquent du monde ou c'est moi qui ai l'esprit tordu ? », s'inquiète le fils de l'ogre, dénonçant une provocation. « Pardonnez-moi d'insister, mais pourquoi ne pas simplement auditionner D., l'ami de Michel ? À quoi ça rime, tout ça ? », s'interroge-t-il, à bout d'arguments.

Il réitérera ses propos sur les liens unissant son père à la franc-maçonnerie en direct à la télévision dans l'émission « Balance ton post » sur la chaîne C8, le 10 décembre 2020. Au lendemain de sa diffusion, Internet et les réseaux sociaux s'embrasent, à tel point que le blog maçonnique Hiram.be animé par un certain « Géplu » se fend du communiqué « préventif » suivant :

« Une rumeur se répand depuis quelques jours selon laquelle le tueur en série Michel Fourniret aurait été initié au Grand Orient de France, à la loge Les Frères Unis Inséparables, qui travaille rue Cadet à Paris. Cette rumeur a pris corps après des affirmations du journaliste indépendant Oli Porri Santoro. J'ai demandé au grand maître du Grand Orient, Jean-Philippe Hubsch, s'il pouvait confirmer ou infirmer cette information et, après consultation de la loge et des fichiers de l'obédience, il vient de me répondre : "Non, Michel Fourniret n'a jamais été initié au GODF, mais ce qui est exact et qui explique en partie cette rumeur, c'est qu'il a bien postulé pour entrer dans cette loge, mais la loge n'a pas donné suite." Une réponse claire qui devrait mettre fin à cette fake news. »

Une obsession pour la franc-maçonnerie

Pourtant, en dépit de cette communication, la version des faits de Selim est appuyée, et sans concertation aucune, par les dires de l'ancien voisin de Michel Fourniret en Belgique, Gaëtan E. :

« Michel Fourniret était très intéressé par la franc-maçonnerie... Ça, oui ! Il était complètement allumé avec ça ! Il assistait même à des conférences sur le sujet. Il naviguait là-dedans. Il prenait un grand plaisir à tout ça. Je le sentais très attiré par cette sphère de pouvoir. Est-ce qu'il aurait essayé de trouver un appui via la franc-maçonnerie ? »

Michel Fourniret attache indéniablement une importance capitale au symbolisme maçonnique. « Tout n'est qu'ordre et symbole, de par le monde », écrit-il d'ailleurs dans un courrier daté de mai 2014. Pour commencer, un fait. Toutes les lettres du tueur en série sont frappées du sceau officiel de la franc-maçonnerie – à savoir, les trois points triangulés ☉. Il s'agit de la marque caractéristique des signatures maçonniques et un signal de reconnaissance entre frères. De plus, Michel Fourniret a distillé d'innombrables indices dans ses écrits et déclarations reprenant constamment le jargon et les codes secrets maçonniques.

« Toutes les lettres du tueur en série sont frappées du sceau officiel de la franc-maçonnerie – à savoir, les trois points triangulés. »

Pour preuve, on retrouve dans les lettres de l'ogre la récurrence du thème symbolique de la « Lumière », si cher aux maçons qui se réunissent en loge, ainsi que l'emploi du mot « frère ». À noter que, dans l'univers clos de la franc-maçonnerie, ce mot est omniprésent. « J'ai la joie de sentir que je me suis trompé en comprenant que ce que je voulais ne méritait pas d'engager ma vie entière, que la Lumière existait dans la recherche intellectuelle de la vérité, en harmonie avec mes frères », lit-on dans une lettre datée du 5 avril 1984, retranscrite dans l'ouvrage *Les Fourniret: meurtres à quatre mains* de Jean-Pierre Vergès. Dans une tout autre missive du 19 novembre 1984, Michel Fourniret donne à lire ceci : « Qu'est donc un artisan, sinon valet de pied ? Il n'est point alchimiste, il n'est point templier [...] »

Dans ma spéculation, je creuse ma Lumière, c'est mon petit jardin [...]. Là où se trouve mon Dieu. Je ne puis le livrer. »

Toutes ses lettres débordent de ce type d'allusions cryptiques. Par exemple, dans un courrier adressé à Selim, en date du 30 octobre 2014, Michel Fourniret va jusqu'à évoquer le thème maçonnique si particulier de la « pierre brute » ayant vocation à devenir métaphoriquement « cubique » à force de travail sur soi : « Le matériau naît quotidiennement de la pierre brute laquelle demande, pour se voir taillée, d'être dix fois ! cent fois ! des milliers de fois revue », écrit-il, en prenant soin de surligner ce mot, déjà en gras. Mieux encore, Michel Fourniret inscrit en marge la formule suivante : « Mise en sommeil. » En franc-maçonnerie, l'expression « mise en sommeil » désigne le fait de ne plus prendre part aux tenues en loge, tout en continuant à payer ses « capitations » – la cotisation annuelle versée à l'atelier.

« **Le matériau naît quotidiennement de la pierre brute laquelle demande, pour se voir taillée, d'être dix fois ! cent fois ! des milliers de fois revue.** »

Très vite, les enquêteurs ont choisi de ne prêter ni crédit ni attention à ces signaux répétés par le tueur.

Pour Selim Fourniret, cette omission est volontaire, voire révélatrice de la tartuferie ambiante. « On a tenté de distraire les gens, en les entraînant sur des chemins tortueux. Par exemple, on soutient que Michel communique avec la Vierge Marie ! Un bouseux mystique des Ardennes, vivant en vase clos dans les bois avec sa femme sans cervelle... »

« Tout ce qu'on décrit de lui est faux ! » dit Selim. « À la maison, il n'a jamais été violent. Il adorait regarder « Inspecteur Derrick » à la télé et pousser des vocalises en jouant du piano. Fort heureusement,

Fourniret catholique ?

Souvent présenté dans la presse comme un assassin et violeur agissant sur ordre (fantasmagorique) de la Vierge Marie, Michel Fourniret torpille tout texte sacré dans une lettre envoyée à son fils Selim, et datée du 9 mai 2014 : « La Bible, perfidement, manipule tout benêt. » Questionné par mes soins en prison, le 16 janvier 2016, sur sa supposée foi chrétienne, le principal intéressé a nié toute affiliation au christianisme. « C'est faux, archifaux », s'est-il exclamé. « La presse raconte ce qui l'arrange. Ce dont je parle, moi, c'est de l'existence d'un principe créateur, proclamé sous le nom de Dame Nature. » À cela, il ajoutera même : « Ce n'est pas du Dieu trinitaire dont il est question ici. »

il n'avait aucun réel talent de chanteur, sans quoi des pseudo-intellos nous auraient priés de séparer l'artiste de l'homme ! », ironise-t-il. « Ils ont lancé toutes sortes de théories bidon le concernant, espérant que l'une d'elles fonctionnerait. Plutôt que de se concentrer sur ces diversions, les médias devraient jouer leur rôle, examiner l'existence de ces preuves que la police ne peut plus réfuter ! »

En admettant que l'affiliation de Michel Fourniret à la franc-maçonnerie soit attestée, de qui peut-il bien parler quand il écrit, en 2008 : « Je n'ai pas le droit d'avaliser une fatalité qui les condamnerait à subir l'amalgame de vrai et de faux, par lequel la traduction des actes commis par leur aïeul sera synonyme de paroxysme et de barbarie » ? Qui sont ces gens que le tueur en série entend protéger du « piège de l'amalgame » dans un langage aussi alambiqué qu'abscons qu'il affectionne ?

À nouveau, la réponse de Selim Fourniret est aussi claire que directe: « Il parle de ses frères de loge qui, à ce jour, restent dans l'ombre. Quand Monique raconte n'importe quoi sur Estelle Mouzin dans l'espoir d'obtenir une réduction de peine, c'est pris automatiquement pour argent comptant par la juge Sabine Khéris. Mais « dès qu'on touche à la Maçonnerie, les regards se détournent, avec une entière partialité, sans se poser la moindre question sur les tenants et les aboutissants des preuves présentées. »

Le château de Fourniret construit par un grand maître

Faut-il croire à la loi des séries? Quand on enquête, on enquête. Et on tombe sur des ramifications inattendues qui peuvent faire sens... si on creuse un peu! L'omniprésence d'un réseau maçonnique dans l'affaire Fourniret pourrait avoir des origines ancestrales. Pour le vérifier, il convient de remonter au XIX^e siècle. Le château du Sautou a été le QG de l'ogre des Ardennes, de 1989 à 1991. Que sait-on de ce château? Rien. Sauf si l'on cherche. Il a été construit en 1871 à l'initiative de l'homme politique Georges Corneau, figure emblématique de la III^e République, tour à tour maire de Charleville-Mézières, vice-président du conseil général et député radical-socialiste des Ardennes. On le

retrouve également à la tête du journal *Le Petit Ardennais*, fondé par son père. Avec la construction du Sautou, l'illustre Georges Corneau avait eu à cœur, dit-on, de s'offrir « un pavillon de chasse ». Il est décédé le 16 mai 1934, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Michel Fourniret, quant à lui, voyait le jour huit ans plus tard.

Mais existe-t-il un autre rapport entre Georges Corneau et l'ogre, outre qu'ils ont été les propriétaires du même château ardennais? Dans les archives, on découvre une coupure de presse extraite du no 5900 du quotidien *L'Ouest-Éclair*, parue le 11 septembre 1915 et qui présente officiellement Georges Corneau comme le « grand maître du Grand Orient de France » de 1913 à 1920. L'obédience même dont Fourniret se revendique. Cette information est corroborée par un second document intitulé « En France et en Ardennes / Fédération démocratique nationaliste des Ardennes », signé Maurice Ponthière, qui indique: « Les francs-maçons, réunis le 12 septembre, 16, rue Cadet, sous la présidence de M. Georges Corneau, président du Grand Orient de France [...]. » Rue Cadet? Coïncidence, c'est précisément là où le mystérieux D., maître supposé de Michel Fourniret, prendra les rênes de l'atelier « Les Frères Unis Inséparables », six décennies plus tard.

La colonie de vacances « la Vénerie »: un réseau pédophile ancestral?

Plus curieux encore. Il apparaît que Georges Corneau a activement participé, en 1921, au lancement d'une étrange colonie de vacances dénommée « La Vénerie », à Signy- l'Abbaye, dans les Ardennes. Un choix de nom étonnant quand on sait que ce terme renvoie à un « mode de chasse, consistant à traquer, poursuivre et tuer un gibier grâce à une meute de chiens » – par conséquent, la chasse à courre. Pourquoi avoir associé l'univers de l'enfance à celui de la chasse? Notons que Michel Fourniret, lui aussi, a souvent eu recours à ce champ lexical à propos de ses propres crimes. Quand, à la barre de la cour d'assises des Ardennes, pour répondre de l'enlèvement d'Isabelle Laville, dix-sept ans, à la sortie de son lycée près d'Auxerre, en 1987, il déclare, se livrant à cette comparaison:



Une adresse au général Joffre

M. Georges Corneau, président du Grand-Orient de France, nous communique le texte du télégramme suivant qui vient d'être adressé au généralissime :

Les francs-maçons, réunis le 12 septembre, 16, rue Cadet, sous la présidence de M. Georges Corneau, président du Grand-Orient de France, pour la commémoration de la victoire de la Marne, ont l'honneur d'adresser au généralissime, aux armées de la République et aux armées alliées, l'expression de leur vive et affectueuse admiration.

Ils leur expriment, en même temps, la confiance qu'ils ont dans l'heureuse issue de la lutte à laquelle notre pays a été provoqué. Lutte dont la fin doit affermir à jamais, dans le monde, les principes de liberté, de justice et de droit sans lesquels il ne saurait exister de paix durable entre les peuples et de progrès réel dans l'humanité.

Vive la France !

Vive la République !

Georges Corneau, journaliste, vice-président du conseil général des Ardennes occupera les fonctions président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France de 1913-1920.

« J'étais comme un braconnier qui s'en va en ne sachant s'il va ramener un faisán, une perdrix ou rien du tout. » Lors de son procès en 2008, l'ogre des Ardennes sème des indices dans un dessin, où il couche la formule suivante: « La meute est sanglante. » Étrange similitude encore: dans le dossier Dutroux, figurent les descriptions détaillées de « meurtres d'enfants lors de parties de chasse au Luxembourg et dans les Ardennes ».

Revenons maintenant aux activités concrètes de « La Vénerie » du grand maître Corneau, largement documentées dans un ouvrage éponyme, écrit en 1945 par son ex-secrétaire général, un certain Gustave Gobert, autrefois professeur de lycée à Charleville-Mézières. Un opuscule, constellé des trois points maçonniques et dans lequel l'auteur use fréquemment d'un double langage, qui rappelle celui de l'ogre des Ardennes.

« La Vénerie, mot qui éveille dans l'esprit l'idée de meutes de chiens aboyant prêts à partir à la curée, d'hallalis joyeux annonçant que la bête est sur le point de succomber, de festins plantureux où le Grand Veneur se plaît à narrer les exploits cynégétiques les plus extraordinaires », lit-on.

La Vénerie a été financée par des « dons venus de toutes parts », mais surtout de l'American Franco

Children's League. C'est ainsi qu'en 1921, 225 enfants de huit à quinze ans ont connu pendant trois semaines « toutes les joies de la vie naturelle ». L'épouse de Georges Corneau est alors présentée comme l'une des deux « grandes bienfaitrices » de « La Vénerie ».

Dans son rapport au Comité en 1928, la directrice de cette étrange colonie emploie à l'égard des enfants, dont elle avait la charge, des mots d'une dureté qui interpelle: « L'École a fonctionné du 15 mai au 13 juillet inclus: elle a reçu 51 fillettes, dont 16 pupilles de l'École et 9 pupilles de la Nation, âgées de six à quatorze ans, enfants débiles, fatiguées, ou simplement des mal nourries, toutes saines cependant, ne pénétrant à l'École qu'après un sérieux examen médical. »

« Les organisateurs de La Vénerie avaient bien d'autres projets en tête: ils rêvent de... de... et encore de... »

Plus loin, Gustave Gobert se targue sans rougir du fait que « La Vénerie » ait principalement ciblé des enfants de familles pauvres pour gonfler ses rangs: « Les ouvriers estiment que c'est une satisfaction et une sécurité de pouvoir les confier à une Colonie [...]. Quelquefois, ce choix est rendu difficile par l'hésitation ou l'ignorance des parents eux-mêmes », écrit Gustave Gobert, avant d'ajouter: « Il faut alors que les organisateurs usent de toute leur force de persuasion pour convaincre les parents que leurs craintes sont chimériques: là aussi, la prospérité de l'œuvre, les résultats connus forment la meilleure propagande auprès des familles. » Et qui dit pauvre, dit forcément défaut de paiement. À en croire Gustave Gobert, « La Vénerie » semblait avoir pour dessein caché de tirer sciemment profit de cette situation, réfléchi en amont comme une stratégie: « Rarement le prix total de pension a été réglé par les familles, lit-on. La pension est parfois payée par les municipalités, les sociétés,



Portrait tiré d'une illustration du conseil d'administration de la Société des Aciéries de Longwy en 1888

Les bien étranges patrons du père de Fourniret

Si l'on s'intéresse aux dirigeants des Aciéries de Longwy, l'entreprise qui employait le père du « Barbe bleue ardennais », les choses se précisent. En enquêtant sur cette usine sidérurgique, un fait curieux saute en effet aux yeux. Dans un mémoire de fin d'études réalisé en 1983 par un étudiant du nom d'André Markiewicz, sont publiés les chiffres clés de la répartition du budget de l'entreprise, en vue

de suivre l'évolution de sa politique sociale et culturelle. À sa lecture, on constate que, de 1960 à 1982, l'ensemble de ses dépenses était quasi exclusivement consacré aux... colonies de vacances, à hauteur de 90 % du total! « Les dépenses liées aux colonies de vacances ont constitué, de tout temps, le plus gros poste budgétaire qui, de fait, échapp[a] totalement à la gestion du CE [comité d'entreprise] jusqu'en 1968 », constate l'auteur, manifestement surpris. Jusque-là, rien de probant, si ce n'est que les Aciéries de Longwy semblaient, plus que de raison, très impliquées dans le domaine de la petite enfance.

Une entreprise dont l'un des cofondateurs était le baron Renaud-Oscar d'Adelswärd.

Son petit-fils et héritier, Jacques d'Adelswärd-Fersen, a défrayé la chronique: c'était un vrai dandy, poète et romancier, connu pour avoir lancé Akademos, la première revue homosexuelle en France. Le 9 juillet 1903, il est arrêté sous l'inculpation d'« attentat à la pudeur et d'excitation de mineurs à la débauche ». La presse s'empare de l'affaire et l'accuse de pratiquer des « messes noires à caractère pornographique ». Sur les lieux, les magistrats saisissent des têtes de mort, des cierges, des peignoirs sombres, des tuniques, une correspondance des plus suggestive, ainsi que des « photographies sadiques ».

Dans les colonnes du quotidien La Presse, le juge d'instruction Charles de Valles déclare alors: « Il s'agit simplement, pour nous, de protéger l'enfance. Des enfants ont été emmenés dans sa maison... »

À son procès, Jacques-Oscar d'Adelswärd crache finalement le morceau: « Je reconnais m'être livré à des actes de débauche »: masturbation mutuelle, fellation, exhibitionnisme. Il est condamné le 3 décembre 1903 à une peine de six mois de prison, 50 F d'amende et à la suspension de ses droits civiques, civils et de famille pour une durée de cinq ans... mais il est libéré le soir même!

Jacques d'Adelswärd-Fersen s'exile aussitôt en Italie, à Capri, et loge à la villa Certosella, dans les jardins de laquelle une jeune femme sera retrouvée morte. En 1905, il publie son premier roman, Messes noires. Lord Lyllian, une odyssée de débauches sexuelles. Il décède finalement d'une overdose de cocaïne, le 5 novembre 1923, et son amant, Nino Cesarini, reçoit alors une part importante de l'usine familiale, où est alors employé le père de Michel Fourniret, comme simple ouvrier.

les patrons, ou encore par des particuliers qui pratiquent la méthode du "parrainage" qui consiste dans l'adoption d'un jeune colon pour une période entière ou une partie seulement du séjour [...]. "La Vénerie" leur semblait très propice à la réalisation de leur projet. »

Un projet? Mais quel projet?

Voilà ce qu'en écrit, à demi-mot, Gobert dans une phrase parsemée de blancs sur lesquels on n'ose mettre des mots: « Les organisateurs de "La Vénerie" avaient bien d'autres projets en tête: ils rêvent de... de... et encore de... Ils voyaient même, en imagination, leurs petits protégés barboter dans les eaux claires d'une piscine. » Plus inquiétant encore peut-être, Gustave Gobert précise, au sujet des directeurs de la colonie: « S'ils sont bons, vigilants, affectueux, s'ils aiment les enfants et savent se faire aimer d'eux, tout ira bien. »

Tout cela est déjà loin d'être anecdotique, mais la lecture de l'édition du 27 décembre 1896 du quotidien politique Le XIX^e siècle est instructive. À la rubrique faits divers, on apprend qu'une certaine Louise Dhôtel – c'est le nom de l'épouse du grand maître Corneau – aurait été arrêtée sous l'inculpation d'infanticide. « Elle a avoué son crime », lit-on dans ladite coupure de presse d'un autre siècle. S'agit-il bien ici de l'épouse de Georges Corneau ou bien d'une homonymie? Les dates, en tout cas, coïncident.

Partant, est-ce encore un hasard si cette Madame Dhôtel, femme du bâtisseur du château du Sautou, partage le même patronyme que l'auteur fétiche de Michel Fourniret, André Dhôtel? Depuis son arrestation, l'ogre veut imposer l'image d'un « tueur philosophe », dont le parcours criminel s'apparenterait à un pur voyage initiatique. Le taulard s'est fait livrer dans sa « thébaïde » tous les ouvrages de son auteur favori, originaire lui aussi des Ardennes. Depuis l'arrestation, juges et enquêteurs tentent de percer le mystère du « Pays où l'on n'arrive jamais », que Michel Fourniret cite à outrance dans la majeure partie de ses lettres, où il parle par énigmes.

Notons qu'André Dhôtel est l'auteur, entre autres, de L'Île aux oiseaux de fer, dont le récit relate, décrit et analyse comment une petite fille de treize ans, rêve d'offrir sa virginité à son professeur, peintre amateur de vingt-cinq ans. Selon les Éditions Grasset, qui en assurent benoîtement la réédition depuis 2002, ce livre se veut « une étude sur l'éveil des petites

filles aux choses de l'amour » [...]. Une évocation stylisée et taquine de la France profonde, en même temps qu'une fiction sur les tours et les détours de la pédophilie et le romanesque des petites filles en pleurs »... Dans L'Enfant qui disait n'importe quoi, André Dhôtel relate cette fois l'histoire du petit Alexis qui, pour retrouver une fillette disparue, a recours, lit-on, à la « puissance magique d'un langage secret ». N'est-ce pas là du Fourniret tout craché?

« **Tout est important.
Rien n'est important.
On a le temps. »**

Et si, finalement, c'était ça la réponse à l'indéchiffrable énigme? Fourniret citerait André Dhôtel pour nous guider vers Louise Dhôtel, l'épouse du grand maître Corneau du Grand Orient de France (GODF). Dans une lettre envoyée à Selim, Michel Fourniret accole justement à son énième mention de l'œuvre d'André Dhôtel la citation de Pierre-Louis D.: « Tout est important. Rien n'est important. On a le temps. »



*Divinité celtique protectrice de la faune et de la forêt.
Arduinna a donné son nom à la forêt d'Ardenne.*

Étonnants rapprochements. D'autant que, dans un autre livre intitulé Un village des Ardennes (1944), l'ex-secrétaire de Georges Corneau à « La Vénerie » pousse le mauvais goût jusqu'à « animaliser » les enfants en les dénommant « sangliers ardennais ». Pire encore, il fait ensuite état de l'existence d'une prétendue tradition ardennaise: « On adorait la déesse Arduinna, la Diane ardennaise, personnification divinisée de la forêt, déesse des campagnes et des bois. On lui rendait un culte qui consistait non seulement en prières

et en invocations, mais qui se manifestait par des sacrifices d'animaux et même des sacrifices humains.»

Enfin, il convient de noter que Gustave Gobert cite, parmi les bienfaiteurs de l'organisation, un certain Léon Crépel, « industriel à Nouzonville ». Là encore, coïncidence troublante: ce Crépel fut le patron des Aciéries de Longwy, où travaillait Jules Louis Gaston Fourniret, le père de Michel. Or le tueur, dans son enfance, a justement participé à des colonies de vacances sous l'égide de ces notables. Un ami d'enfance de Fourniret, un dénommé Marc Simon, le confirme dans les colonnes de L'Union-L'Ardennais en 2016: « Mon père, tout comme le père de Michel Fourniret, travaillait dans une filiale des Aciéries de Longwy, avenue de la Marne, à Sedan », explique-t-il, avant d'ajouter: « À l'époque – j'avais sept ou huit ans –, l'entreprise venait de mettre en place des camps de vacances pour les gosses des ouvriers. On partait à Villers-lès-Moivrons, en Meurthe-et-Moselle. » Voilà qui n'est pas un détail anodin.

Traumatisme d'enfance, le monstre abusé ?

« À l'un de ses procès en 1984, Michel Fourniret a effectivement reconnu dans son expertise avoir été traumatisé dans l'enfance », témoigne une victime, Dahina Le Guennan. Fait notable, d'après Christian Welter, le maire de Donchery, le domaine du Sautou a servi de lieu d'accueil pour des colonies de vacances jusqu'en 1972. « Et la boucle est bouclée », ironise William M., le fils de Monique Olivier, apprenant la nouvelle. Michel Fourniret pourrait-il avoir été « conditionné » lors de colonies de vacances douteuses sous la férule du patron de son père, Léon Crépel, et du maire de la ville, Georges Corneau ? Est-il tombé dès l'enfance, au château du Sautou, dans un piège pédophile tendu par des frères corrompus qui auraient décelé en lui, tout jeune, un affreux potentiel ?

Une boucle sordide qui ramènerait vingt ans plus tard à un lieu lourd de secrets. Si on prend du recul, à la lumière de ces éléments oubliés qui jalonnèrent la prime enfance du jeune Michel Fourniret, il apparaît qu'il pourrait bien être ce « toutou prompt à remuer la queue sitôt que son maître le siffle » lové dans sa niche

jouxtant le château du Sautou. Il l'a lui-même représenté dans l'un des dessins figurant à son dossier psychiatrique... Une créature manipulée, avide de reconnaissance et prête à tout pour gravir l'échelle sociale, sciemment exploitée dès l'enfance par les employeurs de son père ?

« **Sans lacets, ni bretelles, débarrassé de tout ce qui attache, et retient, je réapprends à vivre. Je rentre dans l'existence !** »

Étonnamment, depuis 2003, Michel Fourniret semble vivre sa détention comme une véritable libération. « Sans lacets, ni bretelles, débarrassé de tout ce qui attache, et retient, je réapprends à vivre. Je rentre dans l'existence ! », répète-t-il à l'envi dans ses lettres, citant Albert Camus. « Quand je suis allé le voir en prison, en 2016, il m'a avoué se sentir con à s'en coller des baffes, puis il a littéralement éclaté en sanglots », confesse son fils Selim.

Le « Maître » existe, nous l'avons rencontré

Manifestement, les écrits de Fourniret doivent être regardés de près. On ne peut les écarter en bloc. Ses lettres, en particulier, ouvrent des pistes sérieuses qu'on ne peut pas négliger. Au premier chef, celle de ce mystérieux Maître D., son « Vénérable Maître, ami et concurrent ». Est-il le pur fruit de l'imagination de Michel Fourniret ?

Non. L'homme existe bien. Michel Fourniret a simplement (ou sciemment ?) commis une petite erreur dans son prénom: il ne s'agit pas de Paul-Louis mais bien de Pierre-Louis D.. Son existence est officiellement attestée dans l'annuaire du Grand Orient de France de l'année 1983.

Vénéérable Maître Pierre-Louis D. :

« Michel Fourniret ? Une espèce d'homme brillant, d'une redoutable intelligence... »

22 DÉCEMBRE 2020

Michel Fourniret vous cite dans une lettre en date du 15 janvier 2015, à l'attention de son fils Selim.

Pierre-Louis D. : Je ne vois pas bien de quoi vous me parlez, Monsieur.

Dans l'ensemble de ses lettres, Michel Fourniret répète à outrance une phrase, dont il a fait son mantra, et qu'il vous attribue: « Tout est important. Rien n'est important. On a le temps. »

Pierre-Louis D. : Écoutez, je ne sais pas.

Avez-vous, oui ou non, connu Michel Fourniret ?

Pierre-Louis D. : Oui.

Avez-vous fait sa connaissance en loge, comme il le sous-entend dans sa lettre du 5 janvier 2015 ?

Pierre-Louis D. : Absolument pas, non !

Michel Fourniret sous-entend pourtant avoir été proche de l'atelier maçonnerie

Les Frères Unis Inséparables au Grand Orient de France (GODF)...

Pierre-Louis D. : Je ne crois pas.

Michel Fourniret vous présente comme le patron de Labo-Test à Vanves, ainsi que son « client et concurrent en études et réalisations de machines spéciales ».

Pierre-Louis D. : Voilà, ça c'est la vérité, oui !

Doit-on comprendre que vous avez côtoyé Michel Fourniret dans un milieu professionnel ?

Pierre-Louis D. : Oui.

Pourriez-vous décrire le contexte ?

Pierre-Louis D. : J'ai eu l'occasion de croiser Michel Fourniret dans les années 1980, à une époque où j'aidais des gens qui étaient mes clients à La Colas, un grand laboratoire de géotechnique routière. Je cherchais quelqu'un pour me construire des prototypes. On m'avait alors conseillé d'aller voir ce monsieur, que j'ai rencontré.

3530
FRERES UNIS INSEPARABLES (1^{er} août 1775)
(Rite Français)

Corr.: : 16, rue Cadet.
T.: : 16, rue Cadet : 2^e mardi, 4^e jeudi.

3540
L'HOMME LIBRE (9 novembre 1876)
(Rite Français)

Retraité, 41, rue de Tanger, 75019 Paris. Tél. (1) 202-58-14.
Corr.: : 16, rue Cadet.
T.: : 16, rue Cadet : 1^{er} et 3^e jeudis.

3550
LES HOMMES (7 février 1972)
(ex-Orient de Draveil)
(Rite Français)

33, quai de l'Ourcq, 93500 Pantin. Tél. (1) 844-47-51.
Corr.: : 16, rue Cadet.
T.: : 16, rue Cadet : 1^{er} et 3^e lundis, 20 h.

— 72 —

Document reliant Pierre-Louis D.
à la loge des Frères Unis Inséparables.

Effectivement, il était une espèce d'homme brillant sur la construction mécanique. J'avais eu avec lui quelques sympathies. Mais je lui avais fait quelques remarques sur le fait qu'il vivait de manière solitaire, et que ce n'était pas acceptable pour un être humain, être sociable et social par nature. Je lui ai dit que ça pouvait poser des problèmes. Nous avons eu quelques échanges sur le sujet. Nous avons aussi échangé essentiellement sur les problèmes de technique. C'est un homme d'une redoutable intelligence! Il comprend très vite ce que vous lui expliquez. Ce qu'il en fait, c'est une autre histoire... Il a une intelligence vive, mais surtout intuitive qui marche très bien.

Comment avez-vous réagi quand l'affaire Fourniret a éclaté ?

Pierre-Louis D.: (silence) Il y avait quelque chose de bizarre. Il vivait assez reclus. À l'époque, il fabriquait et restaurait des bancs de cordonniers. C'était un génie de

la mécanique. De mémoire, je pense qu'il était autodidacte. À l'époque, il vivait à Clairefontaine-en-Yvelines, avec une femme [Nicole Clerget] qui n'est pas celle dont on a entendu parler [Monique Olivier]. Un jour, il m'a dit qu'il avait eu des ennuis, et que j'avais eu raison de lui dire de ne pas vivre seul, car il avait fait des conneries. À la suite de ça, j'ai su qu'il avait été incarcéré. Je n'ai jamais su pourquoi. Je ne m'en suis pas inquiété, d'ailleurs...

Le 25 mars 1984, Michel Fourniret a été incarcéré à Fleury-Mérogis pour une dizaine d'agressions et viols sur mineurs, puis condamné le 26 juin 1987 par la cour d'assises de l'Essonne à sept ans de prison, dont deux avec sursis, condamnation assortie de trois ans de mise à l'épreuve. Vous l'ignoriez ?

Pierre-Louis D.: Je ne sais pas exactement. J'ai pour habitude d'être assez discret sur ma façon de vivre, de m'exprimer et de regarder les choses. Il avait sa vie privée, et je n'avais pas à m'immiscer là-dedans. Avec certains amis, nous l'avions aidé un peu, surtout son épouse, car il avait quelques difficultés... Après ça, nous en sommes restés là. Je n'ai plus jamais entendu parler de lui, jusqu'au jour où j'ai reçu une carte de sa part, des années après. Cette carte a d'abord atterri à ma première adresse, que j'avais quittée entre-temps. À l'époque, je travaillais à l'École nationale des travaux publics (ESTP) en Côte d'Ivoire. Lui était en Belgique, à côté de Namur. Il y avait une photo sur laquelle il posait. Il avait monté une entreprise de bâtiment. Je n'avais pas répondu, jusqu'au jour où j'ai entendu à la radio, le matin, le nom de Monsieur Fourniret. Sur le coup, je n'ai pas tilté. Après avoir vu des photos aux informations, je me suis rendu compte que c'était bien celui que je connaissais. Voilà, je n'en sais pas plus!

Vous dites avoir aidé Michel Fourniret et sa seconde épouse, Nicole Clerget, du temps où il était incarcéré pour agressions et

viols sur mineurs au motif qu'il avait des « difficultés ». Il s'agissait de problèmes de quel ordre ?

Pierre-Louis D. : Je ne sais pas.

Vous venez de dire à l'instant que vous l'aviez aidé...

Pierre-Louis D. : Je ne me... Euh... Bah! Il avait des difficultés, Monsieur! Je pense que son épouse était à la maison, et elle élevait leurs enfants. Il avait deux enfants, de mémoire. Le fait qu'il avait été incarcéré, ce qui semble être le cas, devait lui poser des problèmes de survie. J'appartenais à un groupe d'amis qui travaillait, à l'époque, à aider un peu les gens qui étaient dans le besoin. Donc, on l'avait aidé, comme ça. Voilà!

En clair, vous avez aidé sa femme du temps où Michel Fourniret était emprisonné à Fleury-Mérogis ?

Pierre-Louis D. : Oui, mais... Euh... Je savais qu'il était en prison, mais je ne connaissais pas les chefs d'inculpation. Je ne m'étais pas du tout soucié de ça. J'avais une carrière internationale. Je me déplaçais beaucoup.

Vous avez subvenu aux besoins de Michel Fourniret d'un point de vue financier ?

Pierre-Louis D. : Oui, oui... Il avait des ennuis d'ordre financier. Mais quand il était libre, je ne crois pas, car, à mon avis, il travaillait beaucoup pour La Colas, où il faisait pas mal de machines. C'est comme ça que je l'ai connu, moi!

« Tout est important. Rien n'est important. On a le temps. » Cette formule qu'il recopie à longueur de temps dans ses lettres, et qu'il vous attribue, est-elle bel et bien de votre cru ?

Pierre-Louis D. : Vous savez, quand on discute avec des gens pendant quelques heures, on dit des choses. Ça pourrait être de

moi, mais... Euh... Je lui laisse la responsabilité de ses dires (rires)!

Ça l'a visiblement marqué à vie...

Pierre-Louis D. : J'ai fait mon service national. À l'époque, j'étais officier de marine réserviste. J'ai été muté, je ne sais pas trop pourquoi, dans un service qui n'existe plus maintenant, ou sous un autre nom. J'étais officier chargé du Labo pour le service « Action », et c'était pas « civique » du tout!

Rien à voir, donc, avec les barbouzes de la police parallèle très controversée qu'était le Service d'action civique (SAC) cofondé par Charles Pasqua ?

Pierre-Louis D. : Non, je n'ai jamais appartenu à un mouvement politique, mais j'ai un de mes beaux-frères qui en a fait partie. J'ai appartenu à d'autres services, mais pas celui-là (rires). J'ai donc appris à être quelqu'un de discret, à avoir des actions qui n'étaient pas toujours très connues, et à les garder pour moi. J'avais une règle de terrain qui était simple en tant que sous-lieutenant: lors d'une action, mes hommes savaient que, si j'en prenais un à violer ou à s'approcher d'une femme de manière inconvenante, je le tuerais! Et ils m'ont toujours cru! Je ne supporte pas ça! Alors, vous pensez que, si j'avais su que Fourniret était un violeur impénitent, ça n'aurait pas pu coller (rires). C'était tout à fait antinomique pour moi! Ceci étant, cet homme [Fourniret] avait une telle capacité de compréhension que j'aurais volontiers travaillé avec lui!

Saviez-vous que, durant la guerre d'Algérie, Michel Fourniret s'est enrôlé comme soldat dans les rangs des commandos parachutistes de l'air de l'armée française ?
Pierre-Louis D. : Oui, c'est possible.

Vous avez également combattu en Algérie ?

Pierre-Louis D. : Non, je suis postérieur à la guerre d'Algérie. Moi, j'ai commencé ce qui allait devenir la guerre du Tchad. Je faisais

partie de l'équipe qui était chargée de monter l'infrastructure de la future armée que la France a formée pour le président tchadien, François Tombalbaye.

André M., le premier mari de Monique Olivier, natif d'Algérie, et ex-agent du contre-espionnage français à la Direction de la surveillance du territoire (DST), laisse entendre que Fourniret aurait été un barbouze à la solde d'une officine occulte, peut-être le SAC. Qu'en pensez-vous ?

Pierre-Louis D.: Je ne sais pas quelle qualité Michel Fourniret aurait pu avoir. Devant lui, je ne me suis jamais ouvert du fait que j'ai appartenu à ce qui, à l'époque, s'appelait « Bagheera » ou le « 11^e choc » (N.D.L.R.: unité parachutiste d'élite de l'armée de terre française, ayant effectué de nombreuses opérations en Algérie, où Michel Fourniret était aussi commando parachutiste). Là, vous êtes dans le domaine militaire. C'est le « Service Action » et les services de renseignement. À l'époque, ça pouvait s'apparenter aux Forces spéciales (FS).

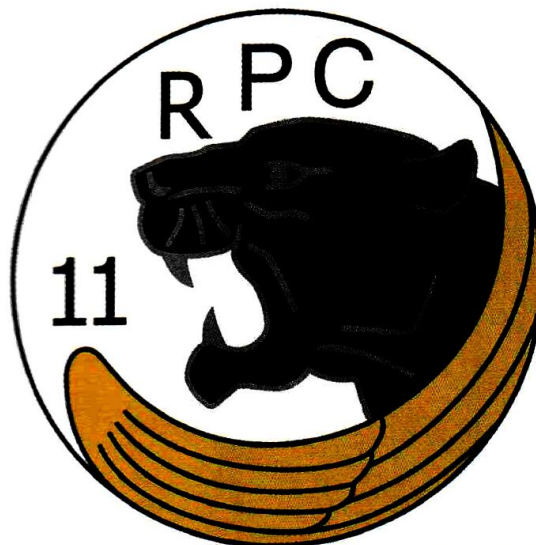
L'unité « Bagheera » où vous étiez affecté est célèbre pour son logo en forme de panthère noire. Est-ce en référence au personnage de Bagheera dans le conte Le Livre de la jungle de l'auteur notoirement franc-maçon Rudyard Kipling ? Saviez-vous que, dans l'intimité, on surnommait Fourniret Sherkan ?

Pierre-Louis D.: Ah, oui ! Mais on n'est pas dans Le Livre de la jungle, là ! À l'armée, quand on parle du « 11^e choc », ils savent ce que c'est...

Avez-vous approché Michel Fourniret dans le cadre d'une opération de renseignement ?

Pierre-Louis D.: Pas du tout ! Je l'ai approché uniquement professionnellement.

Rien ne vous a mis la puce à l'oreille à cette époque ?



Le 11^e régiment parachutiste de choc est une unité parachutiste d'élite de l'Armée de terre française. Cette unité est reconnaissable par son insigne, la panthère noire « Bagheera ».

Pierre-Louis D.: Non, parce que je ne le connaissais pas intimement. Il est probable qu'il... On en avait parlé...

Selon Michel Fourniret, vous étiez membre du Grand Orient de France (GODF)...

Pierre-Louis D.: Oui, à l'époque, j'étais au Grand Orient. J'étais le Vénérable Maître de la vieille loge Les Frères Unis Inséparables. À l'origine, c'était la loge militaire et royale des Trois Frères Unis à l'Orient de la Cour, dont faisait partie Philippe d'Orléans, le frère cadet de Louis XIV, le musicien Louis-Claude Daquin, et pas mal de personnalités. J'ai même appartenu à la Grande Loge unie d'Angleterre. Disons que j'ai beaucoup voyagé. J'ai quitté le Grand Orient, car j'étais très opposé à certaines attitudes politiciennes, et à l'ingérence permanente du politique.

Dans la lettre où Michel Fourniret déclare être l'assassin du ministre du Travail, Robert Boulin qu'il présente comme son « frère maçonnique », il vous cite comme étant son « ami philosophe ». Comment l'expliquez-vous ?

Pierre-Louis D.: Je suis de formation ingénieur. Je suis un philosophe de pacotille (rires)! Je fais de la philosophie de comptoir à mes temps perdus, mais je ne me prends pas pour un philosophe (rires)! Je n'ai pas honte de mon appartenance. Bon, je ne fais pas état de ce qui se passe chez nous. Ce qui se passe chez nous, il est important que ça reste chez nous.

Avez-vous révélé cette appartenance à Michel Fourniret ?

Pierre-Louis D.: Oui, oui! On en avait parlé, parce qu'il m'avait posé des questions. Il était très intéressé! Il savait qu'il était dans un circuit fermé. Il le disait. Est-ce qu'il le disait pour en savoir plus, c'est possible...

D'après son fils Selim, il se vantait souvent à table d'avoir carrément été initié aux mystères de la franc-maçonnerie...

Pierre-Louis D.: Vous savez aussi bien que moi qu'on fait des enquêtes en amont (N.D.L.R.: pour toute demande d'admission, le postulant est soumis à trois enquêtes préalables). Au travers des enquêtes, il aurait été très certainement recalé...

Le site Hiram.be du Grand Orient de Belgique (GOB) affirme que Michel Fourniret a bel et bien « postulé ».

Pierre-Louis D.: C'est possible, oui.

Avez-vous fait office d'intermédiaire entre Michel Fourniret et le GODF ?

Pierre-Louis D.: Oui, je savais qu'il était intéressé et qu'il voulait rentrer, mais voilà, point!

Michel Fourniret a-t-il, oui ou non, dépassé le stade des trois enquêtes qui précèdent l'initiation ?

Pierre-Louis D.: Il n'a pas pu pour la simple et bonne raison que, avant que les enquêteurs lui soient délégués, il était en prison. Le Grand Orient en a vu d'autres. J'ai cinquante ans de maçonnerie au compteur. J'ai vu de grands maîtres partir avec la caisse. On y trouve de tout, aussi des voyous!

Parti de rien, Fourniret a réussi l'exploit de voler le butin du gang des Postiches pour s'acheter un château avec un terrain de plusieurs hectares.

Pierre-Louis D.: Il a dû traficoter. C'est normal! C'est un type d'une intelligence très supérieure, à la capacité intuitive assez fulgurante. Il a bénéficié de concours de circonstances, mais il est extrêmement intelligent. Au niveau intellectuel, j'avais beaucoup d'accroches avec lui. C'est assez étonnant! Au niveau de l'intelligence, il fonctionne à la vitesse d'un Jean-Marie Messier ou d'un Thierry Breton (sic!).

S'il n'avait pas eu ce penchant pour les enfants, à l'heure qu'il est, il coulerait toujours des jours heureux dans son château. Vous êtes d'accord ?

Pierre-Louis D.: Il avait d'avance ce problème. Sa dernière compagne (Monique Olivier) l'a magnifié dans la chose, mais... Il ne se rappelle plus... Est-ce que... C'est difficile, car c'est un grand simulateur aussi. Est-ce qu'il ne se rappelle plus, ou est-ce qu'il ne veut pas se rappeler? Je ne sais pas. Il a quand même bien vieilli. Il se voit bien dans la peau d'un Robin des Bois.

Michel Fourniret se serait confié à un "frère maçon" au sujet d'Estelle Mouzin ?

Pierre-Louis D.: Non, je ne crois pas, mais il se trouve que la loge Les Frères Unis Inséparables avait un frère du nom de Montesquieu qui a participé aux battues parce qu'Estelle Mouzin était de sa famille. Je ne peux pas vous en dire plus. Je n'en sais pas plus.

(Interrogé sur ce point par Karl Zéro, Éric Mouzin explique ne pas voir du tout qui peut être ce « Montesquieu », ni avoir connaissance de cette loge. Il ajoute être le seul membre de sa famille à avoir vécu à Guermantes, idem pour son ex-épouse, qui est allemande.)

D'un point de vue rationnel, comment expliquer le fait que votre témoignage n'ait jamais été recueilli par les inspecteurs chargés d'enquêter sur Michel Fourniret ?

Pierre-Louis D.: J'ai pensé que je serais entendu. Peut-être que j'ai été protégé par mes appartenances... Je ne sais pas. Je me suis posé la question en toute honnêteté de savoir ce que j'aurais dit. D'un côté, je ne supporte pas l'idée du viol. Je serais même pour le rétablissement de la peine de mort. C'est tellement ignoble. D'un autre côté, je ne peux pas dire ça de cet homme (Michel Fourniret), qui est un type brillant pour un tas de choses. Il était capable de donner des idées de conception. Qu'est-ce que vous voulez que je dise de lui ? Que c'est un criminel ? Que j'ai eu des doutes ? Non ! Je n'ai pas eu de doutes sur lui. Est-ce que j'ai été aveuglé ? Peut-être. Je ne sais pas quoi répondre. Honnêtement, je ne peux pas dire que cet homme était une saleté, un type insupportable. On n'a pas le droit de dire ça de quelqu'un si l'on n'a pas vécu ce qu'il a fait. Moi, je n'ai pas vécu ça. Ce qu'il a fait, c'est ce qu'il a fait. Avant lui, il y en a eu d'autres, et après lui, hélas, il y en aura d'autres... Son intelligence, il aurait pu l'utiliser autrement. Mentalement, c'est quelqu'un de très fort. Il semble perdre la mémoire. Ça m'étonne ! Je le sens usé physiquement, mais pas intellectuellement. Pour lui, c'est un jeu. C'est un grand stratège ! Il a un ego surdimensionné. Si j'avais eu le moindre doute sur l'activité extralégale de ce mec, je ne l'aurais absolument pas suivi. J'avais suffisamment de « frères » policiers autour de moi pour le mettre hors d'état de nuire.

Selon vous, à quel moment Michel Fourniret a-t-il basculé ?

Pierre-Louis D.: La guerre d'Algérie l'a peut-être détraqué. Après l'apathie du bruit marquant la fin du bruit, on n'a qu'une envie : démolir tout ce qu'il y a autour. Je pense que c'est ce qu'il a fait, et il y a trouvé goût. À la guerre, on devient vite accro à l'adrénaline. Qu'il ait pu être ensuite utilisé par des services de renseignements... Je ne connais pas sa capacité à tuer, mais, apparemment, il a l'air assez au point !

D'après André M., ancien agent de la DST et ex-mari de Monique Olivier, la signature de Michel Fourniret en tant que barbouze était « une balle derrière la tête, toujours par-derrière ». À quoi fait-il allusion ?

Pierre-Louis D.: Les services de renseignements ont peut-être fait feu de tout bois pendant la guerre. Ils ont utilisé des gangsters, les pires truands. Ils sont utilisés, même maintenant ! Les gens qui sont chargés de contrats, éventuellement, on les laisse dans la nature, puis après on nettoie. Il n'y a que les mauvaises actions qui se terminent mal comme l'affaire du Rainbow Warrior (N.D.L.R. : le sabotage en Nouvelle-Zélande du navire amiral de l'organisation écologiste Greenpeace par les services secrets français, le 10 juillet 1985, qui s'est soldée par un mort. L'ONG protestait contre les essais nucléaires français). Fourniret a le niveau intellectuel pour monter des coups, mais les gens ne sont pas si autonomes que ça. Les gens bons sur le terrain finissent toujours par se faire avoir. Fourniret a bien le profil pour appartenir à un truc comme le SAC. Jusqu'où est-il capable d'aller ? Il est capable de tuer, ça c'est clair ! Il y a des tas de choses dont on ne connaît pas les tenants et aboutissants.

Est-il possible que Michel Fourniret ait réellement accompli seul tous ces forfaits ?

Pierre-Louis D.: Je ne sais pas. À la limite, même si je le savais, je ne le dirais pas.

Et maintenant ?

Loin du loup solitaire, du tueur isolé dans son délire mystique, une autre vérité se dessine : celle d'un Michel Fourniret en contact étroit avec de multiples réseaux d'influences, plus ou moins occultes et pour certains indéniablement criminels.

Au terme de notre enquête qui reste ouverte, tant elle dégage de pistes à creuser, que retenir de cette montagne de faits ?

Sur l'implication de Fourniret dans des réseaux pédophiles et l'affaire Dutroux :

- Le dossier judiciaire de Michel Fourniret, pourtant copieusement « fourni » dès les années 1960 à son retour d'Algérie, a été soigneusement « purgé », empêchant magistrats et enquêteurs de reconstituer son triste palmarès, le faisant littéralement disparaître des écrans radars pendant vingt ans, avant une arrestation en 2003 par la police belge. Une arrestation uniquement due à la chance, et pas à une « traque », pour reprendre le titre d'un récent téléfilm de fiction controversé. Il apparaît donc que le système et certains magistrats français ont fait preuve à son égard d'un incompréhensible aveuglement – comme on dit pudiquement quand on ne veut pas dire : d'une coupable indulgence.
- En pleine affaire Dutroux, Michel Fourniret a déposé le cadavre d'une de ses petites victimes à quelques mètres de la propriété privée du procureur Bourlet, justement en charge de l'affaire du « prédateur isolé » belge. Impossible de ne pas y voir un message, et difficile de ne pas établir de lien entre ces deux affaires. D'autant que le château des Amerois, haut lieu de parties fines et autres « chasses aux enfants » cité à plusieurs reprises dans les PV de l'affaire Dutroux, ne se trouve qu'à 30 km du château de Sautou « aménagé » par Fourniret (on peut imaginer dans quel but) et où il apparaît qu'il ne

vivait pas. Par ailleurs, des individus impliqués dans l'enlèvement d'une des victimes de Fourniret, la petite Elizabeth Brichet, faisaient partie de l'entourage de Marc Dutroux et de ses commanditaires.

Mais alors, dans ce cas, que penser des agissements criminels de Fourniret sur des enfants ? Furent-ils uniquement commis pour son « plaisir personnel » ou aussi, parfois, pour celui de « commanditaires » le rétribuant pour apporter de la « chair fraîche » lors de leurs « agapes » ? Au fait, comment se fait-il qu'on ne retrouve pas plus souvent les cadavres de ses victimes ? Sait-il vraiment lui-même ce qu'il est advenu de toutes les petites filles qu'il a kidnappées ?

Sur les origines du parcours de Fourniret et sa proximité avec le milieu des services « spéciaux » :

Michel Fourniret a été formé en Algérie, pendant la guerre, dans une unité de commandos.

Il revendiquera toujours ce passé militaire « spécial ».

Quelques années plus tard, il s'accuse du meurtre « commandité » du ministre du travail Robert Boulin.

Enfin, lorsqu'il rencontre Monique Olivier, elle est l'ex-épouse d'un agent du contre-

espionnage français que le couple **diabolique** va méthodiquement persécuter.

En effet, malgré son statut d'agent de la DST, André M. manquera à plusieurs reprises d'être exécuté, poursuivi par la vengeance de son ex-femme.

On peut légitimement s'interroger. Et si cette vengeance avait dissimulé, en réalité, une lutte intestine entre services de contre-espionnage? Et si le pacte scellé entre Fourniret et Monique Olivier n'avait été qu'un paravent, au-delà des crimes pédocriminels, pour mieux dissimuler un meurtre sous contrat? C'est maintenant au tour d'André M. de brandir un « joker ». Catégorique, il refuse de répondre à cette question.

Sur les liens de Fourniret avec les « Frères » :

– Le château du Sautou, bâti par un Maître du Grand Orient, a accueilli pendant près de cinquante ans, sous l'égide de mécènes pour le moins ambigus, des colonies de vacances pour enfants défavorisés, à forts relents pédophiles et auxquelles Michel Fourniret a participé lorsqu'il était enfant avant qu'il n'achète quarante ans plus tard ledit château.

– Constamment, depuis des années Fourniret a exprimé sa fascination pour la Franc-maçonnerie. Il cite régulièrement dans ses écrits des maximes qu'il attribue à un « grand maître » qu'il admirerait profondément.

Pierre-Louis D., Vénérable Maître de la loge des Frères Unis Inséparables existe bel et bien. Il confirme que Fourniret et lui ont été proches et l'avoir aidé financièrement lorsqu'il était incarcéré. Une aide pour le moins surprenante, au bénéfice d'un pédocriminel condamné et multirécidiviste... L'ex-commando d'Algérie Fourniret a donc fréquenté régulièrement un « frère » lui-même ancien du « 11e choc », unité parachutiste d'élite de l'armée de terre française, vivier d'hommes capables de mener des opérations secrètes au profit des services spéciaux. Fourniret n'aurait-il pas donc aussi été, un temps, recruté par ce « groupe d'amis », militaires, barbouzes et francs-maçons, tel que décrit par le Vénérable Maître Pierre-Louis D., en vue de mener des opérations de déstabilisation ou d'intimidation, bien différentes de celles pour lesquelles il a été condamné?

Le récent démantèlement, en mars 2021, d'un

groupuscule d'agents de la DGSE agissant comme mercenaires commandités par des membres de la franc-maçonnerie, et ayant reconnu des actes d'intimidation et des exécutions, jette un éclairage glaçant sur la collusion bien réelle pouvant exister entre exécuteurs de basses œuvres, services secrets et franc-maçonnerie. L'ogre des Ardennes fut-il, parallèlement à sa « carrière » de serial-killer, un de ces agents fous, ou de ces soldats perdus, capables du pire, appointé par des barbouzes ou des frères dévoyés?

À la justice de passer ?

Dans un monde « normal », ça serait aux autorités de prendre le relais. Mais qui, au sein de la Justice française, aura le courage (ou la volonté) de s'atteler à cette tâche gigantesque? Personne, sans doute. D'autant qu'après lecture de cette enquête, la plupart préféreront « pudiquement » tourner définitivement la page. Scabreux et opaque, ce monde englouti où s'entremêlent intérêts et pulsions fait toujours peur. Michel Fourniret ne dit pas autre chose. Guettant sa mort prochaine, il écrit à son fils Selim: « Mon cercueil... Lui me délivrera... Je pourrai faire mon deuil du tout dernier parcours! De mille tribulations! »



OLI PORRI SANTORO

Journaliste et enquêteur indépendant. Oli Porri Santoro est le seul journaliste à avoir rencontré Michel Fourniret dans sa prison en Alsace. Depuis sept ans il collabore avec le fils unique du tueur. Ils ont publié un livre de témoignage à quatre mains sur les vérités cachées et les mensonges officiels qui courent sur les crimes des époux Fourniret.

Editions Max Milo - 2021.



REVELATIONS INEDITES DE SELIM LE FILS DES TUEURS EN SERIE
Michel Fourniret
et Monique Olivier